

**ILS IRONT LOIN.
NOUS AUSSI.**



Les orientations scolaires et professionnelles

L'an prochain, quoi ?

2008-2009



L'école publique,
une école
équitable



Commission
scolaire
de Montréal

Document d'information de la Commission scolaire de Montréal

À l'intention des élèves et des parents

Bureau de la direction générale adjointe à la pédagogie

Robert Gendron

Directeur général adjoint à la pédagogie

Johanne Jasmin

Coordonnatrice

Jean-François Dufour

Conseiller pédagogique en services éducatifs
complémentaires (responsable de la présente édition)

Collaboration à la recherche et à la diffusion

Bureau des relations avec la communauté

Judith Alain, conseillère pédagogique
en services éducatifs complémentaires

Réseau de la formation professionnelle

Sacha Fillon, conseiller pédagogique

Réseau de la formation générale adulte

Marie-Claire Côté, analyste

Réseaux territoriaux et pédagogiques

Sonya Bouchard, Teresa Capparelli,
Claudette Champagne, Gilles Hotte,
Geneviève Morin, Caroline Perron,
Jazeil Petrone, Nicole Sorel,
conseillères et conseillers pédagogiques disciplinaires

**Réseau des écoles spécialisées
pour les EHDAA**

Céline Robert, conseillère pédagogique
Claudine Rochon, conseillère pédagogique

Bureau de l'organisation scolaire

Jean-Claude Moreau, conseiller pédagogique
Josée Rousseau, conseillère pédagogique

Graphiste

Maryse Roberge,
Service des communications

Secrétariat des Services éducatifs complémentaires
(514) 596-6000 poste 6099

Table des matières

À l'intention des élèves et des parents	2
Écoles secondaires de la CSDM offrant la formation générale des jeunes	3
Le système scolaire du Québec	4
Sanction des études	5
Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES), du certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) et du certificat de formation à un métier spécialisé (CFMS)	6
Formation générale	7
Cours de l'ordre d'enseignement secondaire	8
Domaine des langues (Renouveau pédagogique)	10
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie (Renouveau pédagogique).....	11
Domaine de l'univers social (Renouveau pédagogique)	13
Domaine des arts (Renouveau pédagogique)	14
Domaine du développement personnel (Renouveau pédagogique)	19
Domaine du développement professionnel (Renouveau pédagogique)	20
Informatique (Renouveau pédagogique)	21
Langues	22
Mathématiques	23
Sciences	23
Sciences humaines	24
Disciplines artistiques	25
Éducation physique	27
Formation de la personne	28
Informatique et technologie	29
Économie familiale	29
Cheminements particuliers de formation	30
Parcours de formation axée sur l'emploi	31
Services offerts à la CSDM	34
Formation professionnelle	40
Formation générale des adultes	49
Formation collégiale	51
Occupations diverses	55
Services communautaires et gouvernementaux	58
Sites Internet associés au monde scolaire et marché du travail	60
Réponses aux questions les plus fréquentes	Fin

AVERTISSEMENT

Tous les renseignements ont fait l'objet d'une mise à jour avant l'impression (décembre 2007). Pour connaître les modifications ultérieures, veuillez consulter le service d'orientation de votre école.

À l'intention des élèves et des parents

À qui s'adresse cette brochure ?

La présente publication s'adresse à tous les élèves du secondaire ainsi qu'à leurs parents. Elle fait part notamment du contenu des cours, du système scolaire québécois, des divers parcours et programmes de formation et répond à certaines interrogations. Elle saura guider l'élève dans son cheminement scolaire.

La version électronique est disponible sur le site Internet de la CSDM (www.csdm.qc.ca) sous le lien *Publications*.

Le conseiller d'orientation de l'école secondaire est également une excellente ressource en ce qui a trait à l'information scolaire et professionnelle.

Choix d'une formation professionnelle au secondaire

La CSDM offre un grand nombre de programmes répartis dans l'un ou l'autre de ses huit centres de formation professionnelle.

Tous les programmes sont axés sur une fonction de travail et la vie scolaire s'oriente vers des responsabilités d'ordre professionnel.

Les centres de formation professionnelle procèdent annuellement à une journée «PORTES OUVERTES». Les parents sont invités à profiter de cette occasion pour accompagner leur enfant à cette visite, le 4 novembre 2008.

Vous trouverez, à la page 45, la liste des établissements de formation professionnelle de la CSDM.

Comment contribuer, en tant que parent, à la réussite éducative de votre enfant et l'accompagner dans son processus d'orientation ?

- être à l'écoute de votre enfant;
- créer un environnement calme et propice aux études;
- suivre ses progrès;
- apporter un soutien face aux difficultés et défis qu'il rencontre (examens, exposés oraux, etc.);
- coopérer avec les intervenants de l'école;
- porter une attention particulière aux changements propres à l'adolescence;
- l'aider à développer son sens de l'autonomie et de la responsabilité;
- maintenir un dialogue constructif quant à son choix d'orientation;
- l'amener à s'interroger sur ses intérêts, sa personnalité, le marché du travail, etc. La participation à des activités variées, à l'école ou dans le quartier, et le travail à temps partiel sont souvent de bons moyens pour mieux se connaître;
- communiquer avec le conseiller d'orientation de l'école.

Choix d'école et d'options

Habituellement, l'élève fréquente l'école secondaire desservant le territoire géographique où il habite. Cette école s'efforce de répondre adéquatement aux besoins des jeunes.

Cependant, elle ne peut répondre à chaque besoin particulier. Certaines options, notamment en arts (musique, danse ou art dramatique) et en sports, ne sont pas offertes dans toutes les écoles. Il en est de même pour les services éducatifs : classe d'accueil, cheminements particuliers, parcours de formation axé sur l'emploi, programmes de douance, programmes d'enrichissement dans les matières de base ou en fonction du programme d'éducation internationale.

La grande majorité des écoles secondaires organisent, pour les élèves du 3^e cycle du primaire, des «portes ouvertes» et des activités qui ont pour but de les familiariser avec leur nouvel environnement et de réduire leurs appréhensions face à la «grande école». Les écoles invitent aussi les parents à des rencontres visant à les informer de la vie scolaire, de l'organisation pédagogique, des programmes d'études et des activités.

Par ailleurs, la Commission scolaire a adopté une politique **permettant aux parents** d'inscrire leur enfant à l'école (primaire ou secondaire) de leur choix à condition de le faire pendant la période prévue à cet effet. L'école choisie considère la demande mais n'est pas obligée d'accepter l'enfant. Elle doit respecter sa capacité d'accueil et prioriser les demandes de son bassin naturel. L'élève doit par ailleurs répondre aux critères de l'école, s'il y a lieu. L'école privée est une alternative alléchante mais l'école publique offre des services de haute qualité souvent méconnus et compte sur un personnel dynamique; elle donne place à l'implication parentale.

Cette année la période d'inscription se déroule du 13 au 24 octobre 2008. Nous vous invitons à consulter le site www.csdm.qc.ca pour connaître les modalités propres aux écoles à vocation particulière.

Écoles secondaires de la CSDM offrant la formation générale des jeunes

Consulter le site de chacune des écoles pour obtenir des renseignements supplémentaires:
www.csdm.qc.ca

Académie de Roberval

1370, rue de Castelnau Est
Montréal (Québec) H2E 1R9
☎: 514-596-5523 Téléc.: 514-596-5527

Accès Est

5015, 9e avenue
Montréal (Québec) H1Y 2J3
☎: 514-596-5588 Téléc.: 514-596-5583

Accès Nord

10730, rue Chambord
Montréal (Québec) H2C 2R8
☎: 514-596-4772 Téléc.: 514-596-5583

Accès Ouest

75, carré Sir-George-Étienne-Cartier
Montréal (Québec) H4C 3A1
☎: 514-596-4769 Téléc.: 514-596-5583

Chomedey-de-Maisonnette

1860, avenue Morgan
Montréal (Québec) H1V 2R2
☎: 514-596-4844 Téléc.: 514-596-4832

de la Lancée

8147, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 1A7
☎: 514-356-4450 Téléc.: 514-356-4188

Dominique-Savio

9335, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y7
☎: 514-858-3999 Téléc.: 514-858-3997

Académie Dunton

5555, rue de Boucherville
Montréal (Québec) H1K 4B7
☎: 514-596-2028 Téléc.: 514-596-4902

École internationale de Montréal

11, chemin de la Côte-Saint-Antoine
Westmount (Québec) H3Y 2H7
☎: 514-596-7240 Téléc.: 514-596-7242

Édouard-Montpetit

6200, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1N 1S4
☎: 514-596-4140 Téléc.: 514-596-7415

Espace-Jeunesse

3655, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2L 3Z9
☎: 514-596-4288 Téléc.: 514-596-7966

Eulalie-Durocher

2455, avenue Létourneux
Montréal (Québec) H1V 2N9
☎: 514-596-4949 Téléc.: 514-596-4960

Eurêka

1995, rue Victor-Doré
Montréal (Québec) H3M 1S4
☎: 514-596-5273 Téléc.: 514-596-5274

Évangéline

11845, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec) H3M 2T4
☎: 514-596-5280 Téléc.: 514-596-7597

FACE

3449, rue Université
Montréal (Québec) H3A 2A8
☎: 514-350-8899 Téléc.: 514-350-2612

Georges-Vanier

1205, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H2P 1W9
☎: 514-596-4160 Téléc.: 514-596-4161

Henri-Julien

8150, rue Rousselot
Montréal (Québec) H2E 1Z6
☎: 514-596-4400 Téléc.: 514-596-4396

Honoré-Mercier

1935, boul. Desmarçais
Montréal (Québec) H4E 2B9
☎: 514-732-1400 Téléc.: 514-732-1414

Jeanne-Mance

4240, rue de Bordeaux
Montréal (Québec) H2H 1Z5
☎: 514-596-5815 Téléc.: 514-596-5818

Joseph-Charbonneau

8200, rue Rousselot
Montréal (Québec) H2E 1Z6
☎: 514-596-4350 Téléc.: 514-596-7542

Joseph-François-Perrault

7450, rue François-Perrault
Montréal (Québec) H2A 1L9
☎: 514-596-4620 Téléc.: 514-596-7340

La Dauversière

11600, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec) H3M 2T2
☎: 514-596-5285 Téléc.: 514-596-5508

La Voie

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
☎: 514-736-3500 Téléc.: 514-736-8155

Le Tremplin

6200, avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1N 1S4
☎: 514-596-4140 Téléc.: 514-596-7415

Le Vitrail

3320, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1W 1H1
☎: 514-596-4650 Téléc.: 514-596-4651

Louis-Joseph-Papineau

2901, rue de Louvain Est
Montréal (Québec) H1Z 1J7
☎: 514-596-5353 Téléc.: 514-596-4149

Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal (Québec) H1M 2V4
☎: 514-596-4134 Téléc.: 514-596-4460

Louise-Trichet

2800, boul. Lapointe
Montréal (Québec) H1L 5M1
☎: 514-596-5035 Téléc.: 514-596-7023

Lucien-Pagé

8200, boul. St-Laurent
Montréal (Québec) H2P 2L8
☎: 514-596-5400 Téléc.: 514-596-7399

Marguerite-De Lajemmerais

5555, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A2
☎: 514-596-5100 Téléc.: 514-596-5110

Marie-Anne

100, rue Sauvé Est
Montréal (Québec) H3L 1H1
☎: 514-596-5460 Téléc.: 514-596-4797

Père-Marquette*

6030, rue Marquette
Montréal (Québec) H2G 2Y2
☎: 514-596-4128 Téléc.: 514-596-7324

Pierre-Dupuy

2000, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S9
☎: 514-596-5711 Téléc.: 514-596-7722

Rosalie-Jetté

5100, rue Bossuet
Montréal (Québec) H1M 2M4
☎: 514-596-4240 Téléc.: 514-596-4619

Saint-Henri

4115, rue St-Jacques Ouest
Montréal (Québec) H4C 1J3
☎: 514-596-5970 Téléc.: 514-596-5994

Saint-Louis

38, avenue Fairmount Est
Montréal (Québec) H2T 1C9
☎: 514-596-5795 Téléc.: 514-596-7162

Saint-Luc

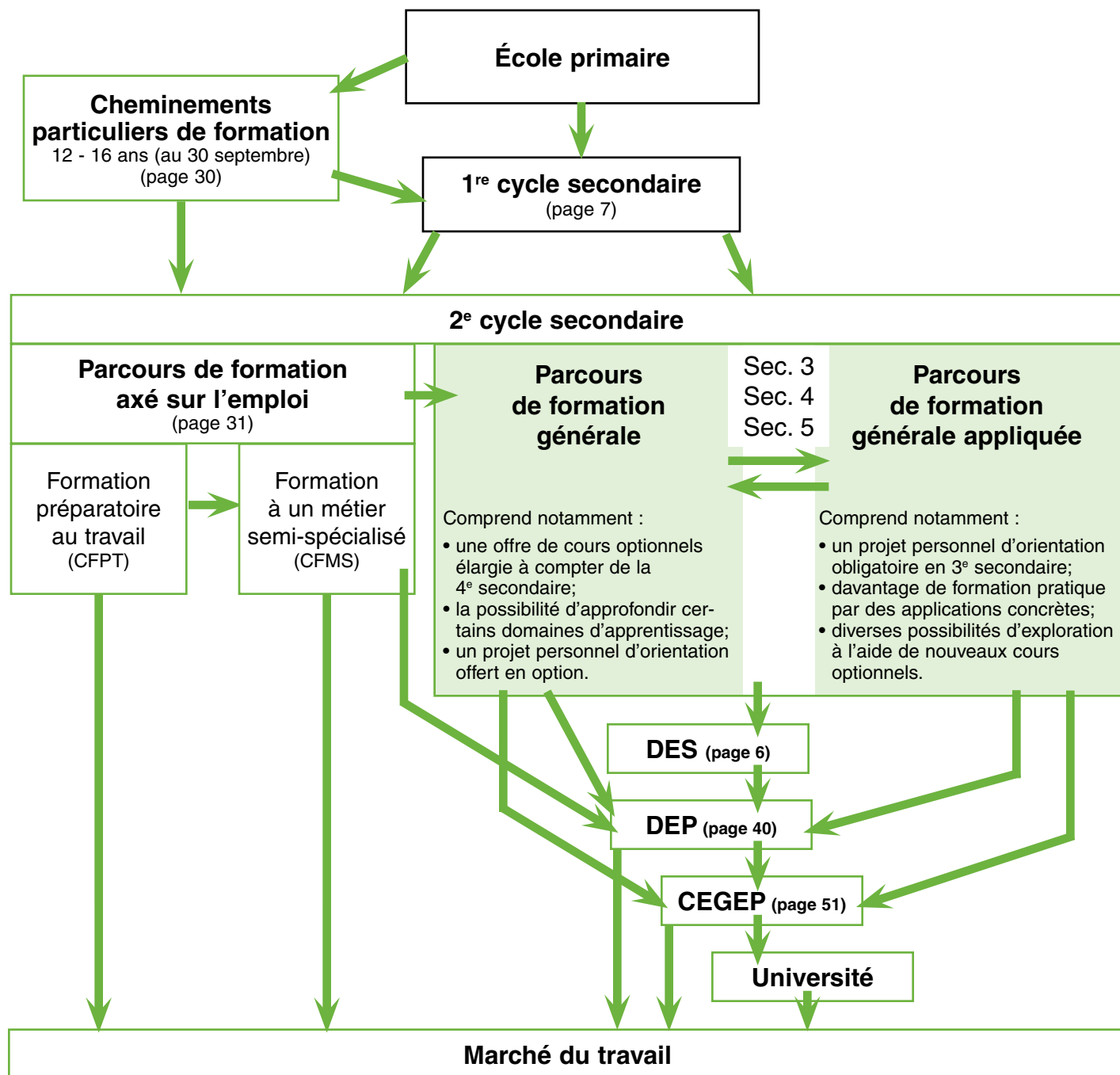
6300, chemin de la Côte St-Luc
Montréal (Québec) H3X 2H4
☎: 514-596-5920 Téléc.: 514-596-7058

Sophie-Barat

1239, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1B3
☎: 514-596-5535 Téléc.: 514-596-7425

* L'école est temporairement relocalisée aux écoles Georges-Vanier et Jeanne-Mance.

Le système scolaire du Québec



Légende

CFPT	Certificat de formation préparatoire au travail
CFMS	Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
DES	Diplôme d'études secondaires
DEP	Diplôme d'études professionnelles
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel

Le passage du primaire au secondaire s'effectue après six années d'études primaires. Toutefois, il peut se réaliser après cinq années d'études primaires, si l'élève a atteint les objectifs des programmes d'études et s'il a acquis suffisamment de maturité affective et sociale. Il appartient alors à la commission scolaire qui en assume la responsabilité de déterminer si cet élève a satisfait aux exigences du primaire. (article 13, Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire).

Sanction des études

2008 - 2009

Note de passage

- La note de passage est fixée à 60 % pour tous les cours de 4^e et 5^e secondaire.

Classement des élèves

Les critères de classement, d'un niveau à un autre, dans les différentes matières, ainsi que les conditions d'inscription aux cours avancés en mathématique et en sciences en 4^e et 5^e secondaire, sont établis par chaque école.

Examens ministériels

		Pondération	
		ANNÉE	EXAMEN FINAL
Anglais 5 ^e sec.	156544	50%*	50%
Français écrit 5 ^e sec.	129510		
Histoire 4 ^e sec.	085414		
Mathématique 4 ^e sec.	068436		
Mathématique 5 ^e sec.	068514		
Sc Physiques 4 ^e sec.	056470		

* Le Ministère peut toutefois modérer, à la hausse ou à la baisse, la note de l'année (sommaire des notes avant l'examen final).

Règles d'admissibilité aux examens

Pour être admissible aux examens prescrits par le Ministère, il faut être inscrit au cours et l'avoir complété.

Examens de reprise en été - Cours préparatoires aux reprises

La CSDM offre, aux élèves du 4^e et 5^e secondaire, la possibilité de reprendre en été un ou des examens dans les cours suivis et échoués durant l'année précédente en français, mathématique, anglais, histoire et sciences.

L'élève peut suivre en juillet un cours préparatoire pour un de ses examens de reprise. Un dépliant d'information indiquant les dates, lieux et frais d'inscription est publié sur le site Internet de la commission scolaire au plus tard en fin mai et est acheminé à tous les parents, lors de l'envoi du bulletin de fin d'année.

Pour obtenir plus d'information:

Bureau de l'organisation scolaire

Section des examens

☎ (514) 596-2002 (poste 6770)

www.csdm.qc.ca

Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES), du certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) et du certificat de formation à un métier spécialisé (CFMS)

**Des cheminements variés :
différents succès pour un plus grand nombre**

2008 - 2009

DES

Diplôme d'études secondaires

Le DES permet d'accéder à la formation professionnelle, au cégep et au marché du travail.

L'élève doit accumuler 54 unités de 4^e et 5^e secondaire, dont 20 unités de la 5^e secondaire. Les unités peuvent également provenir de la formation professionnelle

Il n'y a pas de cumul d'unités au 1^{er} cycle et en 3^e secondaire.

Pour les élèves qui termineront d'ici juin 2009, les unités obligatoires sont les suivantes :

Français	(5 ^e)	6 unités
Anglais	(5 ^e)	4 unités
Histoire du Québec et du Canada	(4 ^e)	4 unités
Mathématique	(4 ^e)	6 unités
Sciences physiques	(4 ^e)	6 unités

Pour les élèves qui termineront après juin 2009, les unités obligatoires seront les suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire;
- 4 unités de mathématique de la 4^e secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire.

CFPT

Certificat de formation préparatoire au travail

Ce certificat peut mener au marché du travail ou, à certaines conditions, à la formation à un métier semi-spécialisé ou encore à la poursuite des études en formation générale.

Le CFPT permet à un employeur de considérer les compétences professionnelles de l'élève.

À la page 32, vous retrouvez des exemples de métiers et de stages liés au certificat.

Passerelle :

L'élève pourra bénéficier d'une « passerelle » qui lui permettra d'accéder à un métier semi-spécialisé et ainsi obtenir un (CFMS).

Nous vous invitons à consulter les pages 31 et 32 pour en connaître davantage sur le parcours, la passerelle et les conditions d'admission.

CFMS

Certificat de formation à un métier semi-spécialisé

Ce certificat peut mener au marché du travail ou, à certaines conditions, conduire à des programmes de la formation professionnelle ou encore permettre la poursuite des études en formation générale.

Sur ce certificat, on retrouve une mention du métier semi-spécialisé choisi par l'élève lors de sa formation.

À la page 33, vous retrouvez les exemples de métiers liés au certificat.

Nous vous invitons à consulter les pages 31 et 33 pour en connaître davantage sur le parcours et les conditions d'admission.

Formation générale

Après l'ordre d'enseignement primaire, le Renouveau pédagogique a fait son entrée en 2005 dans les écoles secondaires du Québec. Il en est à sa quatrième année d'implantation à ce niveau scolaire. En automne 2009, il sera à sa dernière année d'implantation.

L'ordre d'enseignement secondaire se traduit maintenant ainsi :

- le **1^{er} cycle**, où l'élève bénéficie globalement des deux premières années pour le réaliser ;
- le **2^e cycle**, où chaque niveau scolaire (3^e, 4^e et 5^e secondaire) se vit indépendamment.

AVERTISSEMENT

Tous les renseignements ont fait l'objet d'une mise à jour avant l'impression (décembre 2007). Pour connaître les modifications ultérieures, veuillez consulter le service d'orientation de votre école.

Cours de l'ordre d'enseignement secondaire

Formation générale

Cours obligatoires et cours optionnels

2008 - 2009

1 ^{er} cycle 1 ^{re} et 2 ^e année
Français, langue d'enseignement 1 ^{re} année 132-100 / 2 ^e 132-216
Anglais, langue seconde 1 ^{re} année 134-100 / 2 ^e 134-208
Mathématique 1 ^{re} année 063-100 / 2 ^e 063-212
Science et technologie 1 ^{re} année 055-100 / 2 ^e 055-208
Géographie 1 ^{re} année 095-100 / 2 ^e 095-206
Histoire et éducation à la citoyenneté 1 ^{re} année 087-100 / 2 ^e 087-206
Arts 1 des 4 disciplines suivantes* : Art dramatique 1 ^{re} année 170-100 / 2 ^e 170-208 Arts plastiques 1 ^{re} année 168-100 / 2 ^e 168-208 Danse 1 ^{re} année 172-100 / 2 ^e 172-208 Musique 1 ^{re} année 169-100 / 2 ^e 169-208
Éducation physique et à la santé 1 ^{re} année 043-100 / 2 ^e 043-204
Éthique et culture religieuse 1 ^{re} année 069-100 / 2 ^e 069-204
*La discipline choisie se poursuivra durant les deux années du cycle.

2 ^e cycle secondaire 3	
TRONC COMMUN	
Français, langue d'enseignement 200 heures — 8 unités 132-308	Mathématique 150 heures — 6 unités 063-306
Anglais, langue seconde 100 heures — 4 unités 134-304	Histoire et éducation à la citoyenneté 100 heures — 4 unités 087-304
1 des 4 disciplines suivantes :	
Art dramatique 170-302 Arts plastiques 168-302	Danse 172-302 Musique 169-302
Éducation physique et à la santé 043-302	
PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE 	PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE 
Science et technologie 055-306	Applications technologiques et scientifiques 057-306
Matières à option 4 unités : Espagnol, langue tierce 141-304 Arts plastiques 168-304 Arts plastiques et multimédia 168-394 Musique 169-304 Musique et multimédia 169-394 Art dramatique 170-304 Art dramatique et multimédia 170-394 Danse 172-304 Danse et multimédia 172-394 D'autres cours peuvent être offerts par les écoles.	Projets personnel d'orientation 106-304

2^e cycle Secondaire 4

TRONC COMMUN

Français, langue d'enseignement 132-406	Mathématique 063-404 ou 064-406 ou 065-406
Anglais, langue seconde 134-404	Histoire et éducation à la citoyenneté 087-404
1 des 4 disciplines suivantes :	
Art dramatique 170 –402	Arts plastiques 168-402
Danse 172-402	Musique 169-402
Éducation physique et à la santé 043-402	Éthique et culture religieuse 069-404
PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE 	PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE 
Science et technologie 055-404	Applications technologiques et scientifiques 057-406
Un ou des cours optionnels pour compléter l'horaire :	Un ou des cours optionnels pour compléter l'horaire :
Science et technologie de l'environnement 058-404	Exploration de la formation professionnelle 198-402 ou 198-404
Art dramatique 170-404	Projet personnel d'orientation 106-404
Art dramatique et multimédia 170-494	Sensibilisation à l'entrepreneuriat 104-402 ou 104-404
Arts plastiques 168-404	Science et environnement 058-402
Arts plastiques et multimédia 168-494	
Danse 172-404	Tous les cours optionnels liés aux arts et à l'espagnol du parcours de formation générale sont également disponibles.
Danse et multimédia 172-494	
Musique 169-404	Il est à noter que d'autres cours optionnels peuvent être offerts.
Musique et multimédia 169-494	
Espagnol, langue tierce 141-404	
Il est à noter que d'autres cours optionnels peuvent être offerts.	

5^e secondaire

Français 129-536
Mathématique 068-514
 ou 068-526 ou 536
Anglais 156-544
Formation personnelle et sociale 115-551**
Éducation physique 044-512
Éducation au choix de carrière**
 106-511
Éducation économique
 102-514

TOTAL

Plus trois ou quatre cours optionnels pour compléter l'horaire

Français 130-534, 554, 564, 574, 584, 594
Anglais ESL-LA 134-552, 562, 572, 582, 592 (élèves bilingues)
Allemand 145-544
Espagnol 141-514, 544
Histoire (internationale)
 085-534
Géographie 092-534
Biologie générale 035-534
Géologie 052-534
Physique 054-584
Chimie 051-584
Techniques et méthodes en sc. de la nature 056-532
Art dramatique 170-534
Arts plastiques 180-534
 180-524
Danse 173-534
Multimédia 111-554
Musique 169-534
Activités physiques 049-544
Basketball 049-564
Activités aquatiques
Sauvetage III 045-544
Introduction à la science de l'informatique 111-534
Éducation technologique
 060-424, 434, 444, 454
Économie familiale 120-534
Imprimerie 114-444
Plein air 049-554
Aspirant moniteur 045-544

** Selon les écoles

Disponibilité des cours optionnels : Les cours optionnels peuvent varier d'une école à une autre. Certains établissements scolaires ont également développé leurs propres cours optionnels. Veuillez consulter le conseiller d'orientation de l'école afin de connaître les cours offerts.

Comment décoder un code de cours

Exemple:
*Français,
 langue
 d'enseignement*

6 unités sont
 attribuées au cours
 ↑
 132-406
 Niveau :
 4^e secondaire

Chaque unité correspond à 25 heures. Dans le présent exemple, cela signifie que le cours se situe au 4^e secondaire et se déroule sur une période de 150 heures (6 unités x 25 heures). Au 1^{er} cycle du secondaire, le même principe s'applique. Toutefois, ce sont les deux derniers chiffres d'un code de cours qui déterminent le nombre d'unités. Seul les unités à partir de la 4^e secondaire sont comptabilisées en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires.

DOMAINE DES LANGUES

Français, langue d'enseignement 1^{er} cycle: 1^{ère} année 132-100 / 2^e année 132-216
 2^e cycle: 3^e secondaire 132-308
 4^e secondaire 132-406

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la communication orale sont au centre du programme de français au secondaire. L'élève réinvestit les apprentissages réalisés au primaire et élargit son bagage de stratégies et de connaissances. Il accroît son autonomie en développant un large éventail de ressources utiles, non seulement en classe de français et à l'école, mais aussi pour toute la vie.

Compétences à développer	1 ^{er} cycle				2 ^e cycle (3 ^e secondaire) (4 ^e secondaire)			En construisant et en mobilisant des repères culturels et en expérimentant des procédés linguistiques et textuels
Lire et apprécier des textes variés	S'informer	Fonder une appréciation critique	Découvrir des univers littéraires	Se construire des repères culturels	S'informer	Adopter une distance critique	Découvrir des univers littéraires	
Écrire des textes variés	Informar	Appuyer ses propos	Inventer des intrigues	Expérimenter divers procédés d'écriture	Informar	Appuyer ses propos	Créer des univers apparentés à des univers littéraires	
Communiquer oralement selon des modalités variées	S'informer	Défendre une idée			S'informer et informer	Adopter une distance critique et appuyer ses propos		

Anglais, langue seconde

Le programme d'anglais langue seconde, tant au premier qu'au deuxième cycle du secondaire, a comme but d'aider les élèves à communiquer avec aisance et précision tant en société qu'en classe afin qu'ils soient des communicateurs compétents et polyvalents pour la vie. Une bonne maîtrise de la langue seconde permettra aux élèves de réaliser des projets personnels, scolaires et professionnels.

Le programme tout au long du secondaire vise les compétences suivantes :

- interagir oralement en anglais ;
- réinvestir sa compréhension des textes ;
- écrire et produire des textes.

Anglais, langue seconde (de base) 1^{er} cycle : 1^{ère} année 134-100 / 2^e année 134-208

Anglais, langue seconde (enrichi) 1^{er} cycle : 1^{ère} année 136-100 / 2^e année 136-208

Au premier cycle du secondaire, deux programmes d'anglais, langue seconde sont offerts: le programme de base et le programme enrichi. Le premier s'adresse aux élèves qui sont prêts à poursuivre la progression amorcée dans le programme de base offert au primaire. Le second est conçu à l'intention des élèves qui ont, soit terminé avec succès un programme d'anglais intensif au primaire, soit acquis par d'autres moyens une expérience accrue en anglais.

Anglais, langue seconde (de base) 2^e cycle : 3^e secondaire 134-304

Anglais, langue seconde (enrichi) 2^e cycle : 3^e secondaire 136-304

Anglais, langue seconde (de base) 2^e cycle : 4^e secondaire 134-404

Anglais, langue seconde (enrichi) 2^e cycle : 4^e secondaire 136-404

Au deuxième cycle (3^e et 4^e secondaire), le programme de base et le programme enrichi sont également offerts. Le premier s'adresse aux élèves qui sont prêts à poursuivre la progression amorcée dans le programme de base. Le second est conçu à l'intention des élèves qui ont, soit terminé avec succès un programme enrichi au secondaire, soit ont vécu une expérience enrichissante en anglais.

Espagnol, langue tierce 2^e cycle: 3^e secondaire 141-304 / 4^e secondaire 141-404

Ce programme s'adresse à l'élève qui ne parle pas l'espagnol et qui souhaite s'initier à cette langue. Il lui permettra également de se familiariser avec la culture hispanophone. La formation propose des outils de base afin d'amener l'élève à comprendre la langue espagnol et à pouvoir s'exprimer dans celle-ci tant à l'oral qu'à l'écrit. À travers des situations de la vie de tous les jours (3^e secondaire) et progressivement vers un univers un peu plus large et sensiblement plus complexe (4^e secondaire), le jeune développera des compétences.

Tout au long du 2^e cycle, le programme vise le développement des 3 compétences suivantes :

- interagir en espagnol;
- comprendre des textes variés en espagnol;
- produire des textes variés en espagnol.

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Mathématique 1^{er} cycle: 1^{re} année 063-100 / 2^e année 063-212

La mathématique se trouve dans une multitude d'activités de la vie courante. Pour apprécier et saisir cette omniprésence, il faut acquérir certaines connaissances de base en arithmétique, en algèbre, en géométrie, en statistique et en probabilité.

C'est par le développement des trois compétences suivantes que le présent programme active les connaissances et les savoirs des élèves :

- résoudre une situation-problème ;
- déployer un raisonnement mathématique ;
- communiquer à l'aide du langage mathématique.

La résolution de situations-problèmes est au cœur des activités mathématiques comme celles de la vie quotidienne. Le raisonnement mathématique est la pierre angulaire de toute activité mathématique. En développant ces deux compétences, l'élève aura recours à la communication tant au niveau du langage mathématique qu'au niveau de la capacité à produire un message expliquant une démarche ou un raisonnement.

Par ailleurs, le développement de la mathématique étant étroitement lié à l'évolution de l'humanité, son enseignement intègre la dimension historique des changements dans les savoirs mathématiques.

Mathématique 2^e cycle (secondaire 3) : 063 306

Le programme de 3^e secondaire s'inscrit dans la continuité de celui du 1^{er} cycle du secondaire. Ainsi, il vise le développement des mêmes compétences.

Particulièrement, sur le plan du contenu, les notions suivantes sont retrouvées : arithmétique et algèbre, probabilité et statistique, géométrie.

Mathématique 2^e cycle (secondaire 4)

Au 4^e secondaire, le programme de mathématique offre trois séquences différentes pour répondre aux besoins des élèves : la séquence *Culture, société et technique*, la séquence *Technico-sciences* et la séquence *Sciences naturelles*.

L'élève doit choisir :

Séquence *Culture, société et technique* : 063-404

Les apprentissages réalisés à l'intérieur de cette séquence préparent plus particulièrement l'élève à poursuivre ses études dans le domaine des arts, de la communication ou des sciences humaines et sociales.

ou

Séquence *Technico-sciences* : 064-406

Les apprentissages réalisés à l'intérieur de cette séquence préparent plus particulièrement l'élève à poursuivre ses études dans des domaines techniques liés à l'alimentation, la biologie, les arts et la communication graphique.

ou

Séquence *Sciences naturelles*: 065-406

Les apprentissages réalisés à l'intérieur de cette séquence préparent plus particulièrement l'élève à poursuivre ses études en sciences de la nature ou de s'orienter éventuellement vers la recherche.

Cours scientifiques et technologiques

En science et technologie, peu importe le cycle ou le cours, les élèves développeront les trois compétences suivantes :

- chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique ;
- mettre à profit ses connaissances scientifiques ou technologiques ;
- communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.

En ce qui concerne le contenu de formation, tous les élèves devront acquérir des connaissances réparties selon quatre univers suivants :

- Univers matériel ;
- Univers vivant ;
- Univers Terre et espace ;
- Univers technologique.

Ils devront aussi apprendre des démarches, des stratégies, des techniques et développer des attitudes propres à la science et à la technologie.

Science et technologie 1^{er} cycle: 1^{re} année 055-100 / 2^e année 055-208

Tous les élèves du 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e secondaire) ont le cours Science et technologie à leur horaire. Dans ce cours, les élèves développeront leurs compétences et feront l'acquisition des connaissances au programme en utilisant les démarches suivantes :

- investigation scientifique ;
- analyse technologique ;
- conception technologique.

Science et technologie 2^e cycle: secondaire 3 055-306

ou

Applications technologiques et scientifiques 2^e cycle: secondaire 3 057-306

En 3^e secondaire, l'élève a le choix entre le *Parcours de formation générale* et le *Parcours de formation générale appliquée*. S'il choisit le *Parcours de formation générale*, il aura à son horaire le cours de *Science et technologie (ST)*. S'il opte pour le *Parcours de formation générale appliquée*, il aura plutôt le cours *Applications technologiques et scientifiques (ATS)* à son horaire. La principale différence entre ces deux cours est que les élèves en *Science et technologie* travaillent à partir de problématiques scientifiques ou technologiques liées à la biologie humaine tandis que ceux en *Applications technologiques et scientifiques* travaillent à partir d'applications liées à divers champs technologiques (ex. biotechnologies, construction, transport, agriculture, etc.). Plus de 60% du contenu de formation est le même pour les deux cours.

Il est à noter que peu importe le parcours de formation générale choisi, les élèves peuvent décider de modifier ce choix de parcours entre la 3^e et la 4^e secondaire.

Science et technologie 2^e cycle: secondaire 4 055-404

ou

Applications technologiques et scientifiques 2^e cycle: secondaire 4 057-406

Comme en 3^e secondaire, l'élève de 4^e secondaire a le choix entre le *Parcours de formation générale* et le *Parcours de formation générale appliquée*. S'il choisit le *Parcours de formation générale*, il aura à son horaire le cours de *Science et technologie (ST)*. S'il opte pour le *Parcours de formation générale appliquée*, il complètera le cours *Applications technologiques et scientifiques (ATS)*. La principale différence entre ces deux cours est que les élèves en *Science et*

technologie travaillent à partir de problématiques environnementales tandis que ceux en *Applications technologiques et scientifiques* travaillent à partir d'applications liées à divers champs technologiques (ex. énergie, construction, transport, production manufacturière, etc.). Plus de 60% du contenu de formation est le même pour les deux cours.

Science et technologie de l'environnement 058-404 (optionnel)

ou

Science et environnement 058-402 (optionnel)

L'élève qui désire poursuivre ses études vers un programme scientifique ou technologique offert au collégial devra choisir un cours optionnel en Science et technologie préalable aux cours de science de 5^e secondaire. Pour les élèves du *Parcours de formation générale*, le cours optionnel se nomme *Science et technologie de l'environnement* tandis que pour les élèves du *Parcours de formation générale appliquée*, le cours se nomme *Science et environnement*.

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

L'univers social est constitué de l'ensemble des réalités associées aux sociétés humaines et des représentations que les êtres humains s'en construisent. La géographie ainsi que l'histoire et éducation à la citoyenneté abordent l'Univers social chacune sous un angle particulier. La géographie en touche la perspective spatiale, qui permet de voir que les collectivités se déploient sur des territoires différenciés, aux échelles diverses, et qu'elles entretiennent avec ces territoires des rapports d'une grande variété; l'histoire et éducation à la citoyenneté en cerne la perspective temporelle, qui permet de connaître et de comprendre les racines du présent ainsi que les processus liés au changement social.

Géographie 1^{er} cycle: 1^{re} année 095-100 / 2^e année 095-206

Ce programme invite l'élève à poser un regard géographique sur des territoires. Il amène l'élève à s'interroger sur les relations que les humains entretiennent avec l'espace. L'élève s'approprie ainsi les outils et le langage géographiques, notamment les concepts nécessaires à la résolution de problèmes territoriaux.

Le programme de géographie vise le développement de trois compétences:

- lire l'organisation d'un territoire;
- interpréter un enjeu territorial;
- construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire.

Le développement des compétences s'effectue par l'étude des territoires types. Les territoires retenus offrent à l'élève l'occasion de se familiariser avec différentes parties du monde.

Histoire et éducation à la citoyenneté 1^{er} cycle: 1^{re} année 087-100 / 2^e année 087-206

Le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté poursuit deux visées de formation: amener l'élève à développer sa compréhension du présent à la lumière du passé et le préparer à participer de façon éclairée à la vie sociale, dans une société démocratique, pluraliste et ouverte sur un monde complexe.

Le programme vise le développement de trois compétences:

- interroger les réalités sociales dans une perspective historique;
- interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique;
- construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire.

Le développement des compétences s'effectue à partir des réalités sociales à l'étude. Ces réalités sociales constituent des moments de changement importants dans l'histoire du monde occidental.

Histoire et éducation à la citoyenneté 2^e cycle: 3^e secondaire 087 304

Le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté vise le développement de trois compétences:

- interroger les réalités sociales dans une perspective historique;
- interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique;
- consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire.

La 1^{re} année du 2^e cycle est structurée selon une approche chronologique qui présente **l'histoire du Québec du XVI^e siècle à nos jours**. Les réalités sociales à l'étude correspondent à d'importants moments de changement dans l'histoire de la société québécoise. Ce programme devrait ainsi permettre à l'élève de prendre davantage conscience de sa responsabilité citoyenne et à faire preuve d'un plus grand engagement.

Histoire et éducation à la citoyenneté 2^e cycle: 4^e secondaire 087 404

La 2^e année du cycle est structurée selon une approche thématique dans la longue durée. L'étude des réalités sociales retenues en 2^e année du cycle donne aux élèves la possibilité d'aborder de nouvelles connaissances et permet de réinvestir les savoirs construits en 1^{re} année et de les consolider. Rappelons que l'expression «réalité sociale» se rapporte à l'action humaine dans des sociétés d'hier ou d'aujourd'hui. Une réalité sociale intègre tous les aspects de la vie collective, soit les aspects culturel, économique, politique ou territorial ainsi que l'aspect social proprement dit.

DOMAINE DES ARTS

FORMATION OBLIGATOIRE (1^{er} et 2^e cycle du secondaire)

Selon le programme, la formation artistique au secondaire s'inscrit dans la continuité de celle du primaire. Le programme du 1^{er} cycle du secondaire vise en effet le développement des mêmes compétences. L'élève poursuit donc la formation amorcée au primaire, mais dans une seule discipline qu'il doit choisir parmi celles offertes à son école.

La 1^{re} année du cycle, l'élève choisit une discipline artistique à 4 unités parmi celles du domaine des arts: art dramatique, arts plastiques, musique, danse.

La 2^e année du cycle, il poursuit obligatoirement sa formation dans la même discipline à 4 unités.

À la fin du 1^{er} cycle du secondaire, l'élève aura accumulé 8 unités dans la même discipline artistique.

Le domaine des arts au 2^e cycle vise le développement des mêmes compétences qu'au 1^{er} cycle du secondaire. Cependant, contrairement au 1^{er} cycle, deux types de formation sont offerts au secondaire 3 et 4: l'obligatoire et l'optionnel

Arts plastiques 1^{er} cycle: 1^{re} année 168-100 / 2^e année 168-208

Ce programme s'articule autour de trois compétences complémentaires et interdépendantes:

- créer des images personnelles;
- créer des images médiatiques;
- apprécier des œuvres d'art et des objets culturels du patrimoine artistique, des images personnelles et des images médiatiques.

Les deux premières compétences touchent l'expression personnelle et visent l'apprentissage d'un langage symbolique. La deuxième concerne surtout la communication de messages par l'image. L'exercice de la troisième favorise le développement de l'esprit critique et du sens esthétique. Par l'exercice de ces compétences, l'élève acquiert les gestes, les techniques, le langage et les principes propres aux arts plastiques. Il développe des activités psychomotrices complexes et s'outille au plan visuel.

L'appréciation de productions plastiques (les siennes, celles de ses pairs, les objets culturels, les œuvres provenant du patrimoine artistique) favorise l'exercice de son sens critique, de son sens esthétique. Il apprend à décoder des images, à les voir de façon sensible, et à communiquer son appréciation.

Arts plastiques 2^e cycle: 3^e secondaire 168 - 302

L'élève crée, concrétise ses émotions, ses idées dans la matière au moyen de gestes transformateurs efficaces. Il exploite les propriétés des matériaux et outils issus de la tradition des arts plastiques (dessin, peinture, etc.). Il utilise des concepts et notions (langage plastique (forme, couleur, espace)) et organisation/représentation de l'espace, etc. Il crée seul la plupart du temps des images personnelles, bidimensionnelles et tridimensionnelles. L'élève conçoit des images médiatiques en utilisant des codes visuels de façon consciente pour atteindre des destinataires ciblés et leur communiquer des messages. L'élève apprend à lire des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique et des images médiatiques.

Arts plastiques 2^e cycle: 4^e secondaire 168-402

L'élève continue de créer des images personnelles et médiatiques. Il exploite la dynamique de création, approfondit sa connaissance du langage médiatique et poursuit son appropriation de la démarche d'appréciation. Il développe son jugement critique, esthétique et sa capacité à décoder les images par la lecture de celles-ci : les siennes, celles de ses pairs et les œuvres d'art.

Musique 1^{er} cycle: 1^{re} année 169-100 / 2^e année 169-208

Ce programme s'articule autour de trois compétences complémentaires et interdépendantes :

- créer des œuvres musicales ;
- interpréter des œuvres musicales ;
- apprécier des œuvres musicales.

Par l'exercice de ces compétences, l'élève s'approprie le langage, les règles, les principes, les outils propres à la musique et développe des habiletés psychomotrices. L'appréciation de ses réalisations, celles de ses pairs et des œuvres du répertoire provenant d'époques, de cultures ou de courants esthétiques variés favorise le développement de son jugement critique et esthétique.

Musique 2^e cycle: 3^e secondaire 169-302

L'élève crée, compose, improvise, fait des arrangements à partir de propositions de création et de ses champs d'intérêts. Il réalise, seul, des productions sonores. L'élève interprète, anime des œuvres, des pièces musicales en les jouant de manière à exprimer et communiquer ses émotions, ses idées. Il joue ses créations, celles de ses pairs ou un répertoire de styles variés. Il utilise sa voix, son instrument ou d'autres moyens sonores. Il s'exécute au sein d'une formation, applique les règles propres à la musique d'ensemble ou comme soliste. Il interprète à partir de ses champs d'intérêts, ses créations, joue un répertoire d'œuvres provenant de différentes cultures, d'époques et de styles variés. L'élève apprécie, pose un regard critique et esthétique sur des œuvres musicales variées : œuvres de répertoire et créations de ses pairs.

Musique 2^e cycle: 4^e secondaire 169-402

L'élève continue d'acquérir la maîtrise du langage musical. Ses créations peuvent emprunter la forme de productions sonores avec ou sans représentation graphique. Il interprète ses créations ainsi qu'un répertoire d'œuvres choisi en tenant compte du caractère expressif de l'œuvre. Il porte toujours un regard sur ses productions, celles de ses pairs et sur des œuvres de répertoire.

Danse 1^{er} cycle: 1^{re} année 172-100 / 2^e année 172-208

Ce programme s'articule autour de trois compétences complémentaires et interdépendantes :

- créer des danses ;
- interpréter des danses ;
- apprécier des danses.

Par l'exercice de ces compétences, l'élève acquiert des habiletés psychomotrices complexes, le langage, les principes et les outils propres à la danse. L'appréciation de danses appartenant à un répertoire diversifié comprenant principalement ses réalisations et celles de ses pairs, favorise l'exercice et le développement de son esprit critique.

Danse 2^e cycle: 3^e secondaire 172-302

L'élève crée, donne une forme concrète à ses émotions, ses idées par le mouvement. Il exploite des idées, des éléments du langage de la danse et des principes chorégraphiques. Il structure et présente sa création. Il produit des adaptations, transforme, amplifie, modifie la matière chorégraphique de manière personnelle à partir d'un extrait de répertoire ou d'une séquence de mouvement. L'élève interprète, s'approprie le contenu chorégraphique et le caractère expressif de la danse. Il travaille seul ou en équipe le mouvement dansé, interprète sa danse (création de groupe ou solo) et celle d'un autre (élève, groupes d'élèves ou de l'enseignant). L'élève apprécie, pose un regard sensible, critique et esthétique sur la danse de ses pairs et les œuvres chorégraphiques. Il apprécie les éléments du langage, les procédés de composition, la structure, la mobilité corporelle, l'expression artistique, l'environnement scénique. Il se dote de critères personnels pour faire des choix et fonder son jugement.

Danse 2^e cycle: 4^e secondaire 172-402

L'élève poursuit la réalisation d'improvisations, de compositions et d'adaptations. Il consolide ses apprentissages en lien avec le mouvement dansé, l'interprétation de sa danse et, plus particulièrement, celle des autres. Un accent est mis sur la composition et la chorégraphie. Il porte un regard sur sa danse, celle des autres et plus intensément sur une œuvre de répertoire en lien avec l'environnement scénique et la dimension symbolique.

Art dramatique 1^{er} cycle: 1^{re} année 170-100 / 2^e année 170-208

Ce programme s'articule autour de trois compétences complémentaires et interdépendantes:

- créer des œuvres dramatiques ;
- interpréter des œuvres dramatiques ;
- apprécier des œuvres dramatiques

Par l'exercice de ces compétences, l'élève acquiert le langage dramatique, s'approprie les techniques, les conventions et pratiques disciplinaires. Il développe des habiletés psychomotrices complexes, l'esprit critique, la conscience artistique et la sensibilité aux divers aspects du langage dramatique.

Art dramatique 2^e cycle: 3^e secondaire 170-302

L'élève crée, improvise à partir de propositions de création et compose des séquences dramatiques (spontanée, écrite, verbale ou non verbale) en classe et en équipe. L'élève interprète, recrée un univers fictif pour le communiquer aux autres. À partir de propositions de création, il interprète un personnage, met en espace, produit une présentation simple, en équipe et en classe avec un public (ses pairs). L'élève apprécie, pose un regard précis, critique et esthétique sur les réalisations de ses pairs, des productions professionnelles et des œuvres variées dont celles du patrimoine artistique québécois. Il travaille seul ou en équipe.

Art dramatique 2^e cycle: 4^e secondaire 170-402

L'élève poursuit la réalisation d'improvisations, de compositions et de mises en scène. La composition devient plus importante. Il continue d'interpréter des personnages et à faire de la mise en espace. Ses productions se réalisent souvent en équipe, sur scène et devant un public scolaire. Il porte un regard sur son travail de création et d'interprétation, celui de ses pairs et la représentation théâtrale.

FORMATION OPTIONNELLE (cours supplémentaires uniquement pour le 2^e cycle du secondaire)

Une formation optionnelle permet de consolider et diversifier ses apprentissages. Deux avenues possibles :

- l'élève choisit une discipline artistique parmi celles-ci :
 - arts plastiques ;
 - art dramatique ;
 - danse ;
 - musique ;
- ou**
- l'élève choisit une discipline artistique associée au multimédia :
 - arts plastiques/multimédia ;
 - art dramatique/multimédia ;
 - danse/multimédia ;
 - musique/multimédia.

Arts plastiques 2^e cycle: 3^e secondaire 168-304

L'élève développe une plus grande autonomie dans la création et l'appréciation des images. Il apprend à transformer la matière et la lumière à partir de matériaux traditionnels, des métiers d'art et d'outils technologiques pour créer des images personnelles et médiatiques bidimensionnelles (dessin), tridimensionnelles (sculpture) et numériques fixes. La lecture des réalisations de ses pairs s'ajoute à celle des œuvres d'art, des objets culturels et des images médiatiques.

Arts plastiques 2^e cycle: 4^e secondaire 168-404

L'élève sera placé dans différents contextes pour créer des images personnelles, des images médiatiques et les apprécier. Il sera amené à approfondir, complexifier ou raffiner les mêmes habiletés, notions et concepts qu'en 3^e secondaire.

Arts plastiques et multimédia 2^e cycle: 3^e secondaire 168-394

L'élève apprend à transformer la lumière avec des moyens et des outils technologiques (caméra, caméscope, ordinateur) pour créer des images personnelles et médiatiques (analogiques, numériques fixes et spatiotemporelles, sonores ou non). Il aura également l'occasion de réaliser des installations, des performances et des spectacles multimédias (art vidéo, cinéma d'art, cinéma d'animation). Ces images s'ajoutent à celles réalisées dans les autres formations. L'élève est amené également à apprécier les images spatiotemporelles (film, vidéo).

Arts plastiques et multimédia 2^e cycle: 4^e secondaire 168-494

L'élève sera placé dans différents contextes pour créer et apprécier le même type d'images qu'en 3^e secondaire. Il sera amené à approfondir, complexifier ou raffiner les mêmes habiletés, notions et concepts.

Art dramatique 2^e cycle: 3^e secondaire 170-304

L'élève apprend à transposer des œuvres littéraires en œuvres théâtrales en plus d'approfondir les apprentissages liés à l'improvisation (entrer dans la peau d'un personnage), la composition (créer des histoires), la mise en scène (construire une présentation théâtrale). Il exploite de différentes façons les éléments du langage dramatique et explore de nouvelles avenues de création, d'interprétation ou d'appréciation de la structure théâtrale.

Art dramatique 2^e cycle: 4^e secondaire 170-404

L'élève raffine et enrichit ses créations, ses interprétations et ses appréciations de diverses productions (celles de ses pairs et les productions professionnelles vues en classe ou au cours de sorties éducatives). Il réalise des présentations théâtrales plus élaborées.

Art dramatique et multimédia 2^e cycle: 3^e secondaire 170-394

L'élève explore de nouvelles pratiques artistiques contemporaines. Il transpose le langage dramatique en son et en image, crée des histoires en tenant compte de la structure dramatique, des règles et des codes associés aux médias sélectionnés. Il apprend à transposer des œuvres littéraires en œuvres théâtrales en plus d'approfondir l'improvisation (entrer dans la peau d'un personnage), la composition (créer des histoires), la mise en scène (présentation théâtrale). Il exploite de différentes façons les éléments du langage dramatique et explore de nouvelles avenues de création, d'interprétation ou d'appréciation de la structure théâtrale avec différents supports multimédias liés aux technologies de l'information et de la communication.

Art dramatique et multimédia 2^e cycle: 4^e secondaire 170-494

L'élève raffine et enrichit ses créations, ses interprétations et ses appréciations. La mise en scène, la production et les réalisations multimédias et le décodage d'œuvres effectué avec plus de justesse et d'efficacité seront plus particulièrement développés.

Danse 2^e cycle: 3^e secondaire 172-304

L'élève apprend à produire des représentations symboliques de réalité en explorant des lieux, des objets ou des accessoires sur une scène ou dans des lieux non conventionnels. Il approfondit les apprentissages réalisés au 1^{er} cycle ou au cours de la formation obligatoire du 2^e cycle. La dimension scénique s'ajoute au savoir-faire disciplinaire. Il apprend à tenir compte, lorsqu'il interprète une danse, des éléments relatifs à l'environnement scénique: danser avec des costumes dans des lieux scéniques, etc.

Danse 2^e cycle: 4^e secondaire 172-404

L'élève est amené à approfondir et enrichir les apprentissages réalisés en 3^e secondaire. Il réalise des adaptations, est appelé à tenir compte dans certaines situations de destinataires particuliers, de l'environnement scénique et met à profit ses compétences d'appréciateur.

Danse et multimédia 2^e cycle: 3^e secondaire 172-394

L'élève explore des techniques propres au multimédia en fonction de la danse. Il diversifie ses modes de création: improvisation, composition, mise en scène, adaptation. Il explore les possibilités langagières, apprend à garder des traces de ses improvisations, invente des environnements sonores, traite différemment les chorégraphies et le mouvement. Au moment d'interpréter une danse, il apprend à tenir compte et à adapter son jeu. Il est amené à porter un regard sur les œuvres et les réalisations de ses pairs qui exploitent le multimédia. Il approfondit les apprentissages réalisés au 1^{er} cycle ou au cours de la formation obligatoire du 2^e cycle: improvisation, composition, adaptation. La dimension scénique s'ajoute au savoir-faire disciplinaire. De plus, il enrichit son langage artistique en explorant des procédés, des techniques et des moyens propres au multimédia.

Danse et multimédia 2^e cycle: 4^e secondaire 172-494

L'élève est amené à approfondir et enrichir les apprentissages réalisés en 3^e secondaire. Il réalise plus d'improvisations et explore le potentiel artistique d'outils technologiques.

Musique 2^e cycle: 3^e secondaire 169-304

L'élève approfondit ses connaissances du langage musical. Il crée des productions sonores avec représentations graphiques ou des productions sonores mixtes. Il enrichit concrètement le contenu de formation à l'intérieur de toutes les catégories suivantes: dynamique de création, stratégies, moyens sonores, techniques/outils, médias, concepts et notions/langage musical, vocabulaire, répertoire musical et repères culturels, règles relatives à la musique d'ensemble, procédés de composition pour créer, interpréter et apprécier des œuvres musicales, selon ses champs d'intérêt et ses besoins de formation.

Musique 2^e cycle: 4^e secondaire 169-404

L'élève continue d'approfondir ses connaissances relatives au langage, à la composition pour réaliser des créations qui peuvent prendre la forme de productions sonores avec représentations graphiques.

Musique et multimédia 2^e cycle: 3^e secondaire 169-394

L'élève découvre le potentiel expressif du multimédia et l'utilise en fonction de la musique. Il explore de nouvelles pratiques contemporaines. Il expérimente des techniques comme la prise de son et utilise des outils spécifiques comme des synthétiseurs numériques et différents médias. Il interprète et crée des productions musicales multimédias intégrant le son, le texte, l'image fixe ou l'image en mouvement. Il est amené à observer ses productions, celles de ses pairs et des œuvres variées. Il communique son appréciation oralement et par écrit.

Musique et multimédia 2^e cycle: 4^e secondaire 169-494

L'élève continue d'approfondir ses connaissances relatives au langage, à la composition pour créer, interpréter et apprécier des œuvres musicales. Il intègre plusieurs médias (son, texte, image fixe ou image en mouvement) et met à profit les moyens technologiques pour réaliser ses créations.

Il est recommandé que l'élève poursuive sa formation artistique dans la même discipline, s'il souhaite approfondir ses habiletés, s'il prévoit poursuivre des études postsecondaires en art ou s'il désire s'assurer d'un niveau de connaissance élevé en vue d'obtenir le diplôme d'études secondaires.

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Éducation physique et à la santé 1^{er} cycle: 1^{re} année 043-100 / 2^e année 043-204

2^e cycle: secondaire 3 043 302

secondaire 4 043 402

Le programme d'éducation physique et à la santé au 1^{er} et 2^e cycle s'inscrit dans une perspective de développement global de l'élève. S'il a notamment pour objectif de l'amener à accroître son efficacité motrice par la pratique régulière d'activités physiques, il vise également le développement d'habiletés psychosociales ainsi que l'acquisition de connaissances, de stratégies, d'attitudes et de comportements sécuritaires et éthiques nécessaires à une gestion judicieuse de sa santé et de son bien-être. Ainsi, à la fin de sa formation, l'élève aura développé un ensemble d'outils dont il aura besoin tout au long de sa vie pour se sentir en forme et en santé, tant physique que mentale, et pour vivre en harmonie avec lui-même et avec les autres.

En classe d'éducation physique et à la santé, l'élève est amené à développer les trois compétences suivantes :

- agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ;
- interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ;
- adopter un mode de vie sain et actif.

Éthique et culture religieuse

Du primaire à la fin du secondaire, le programme d'éthique et culture religieuse vise les mêmes finalités éducatives et le développement progressif des mêmes compétences. D'un cycle à l'autre, les élèves sont amenés à mobiliser des ressources de plus en plus nombreuses et complexes.

Le programme vise le développement de trois compétences :

- réfléchir sur des questions éthiques ;
- manifester une compréhension du phénomène religieux ;
- pratiquer le dialogue.

1^{er} cycle: 1^{re} année 069-100 / 2^e année 069-204

Au 1^{er} cycle du secondaire, les élèves se familiarisent avec divers aspects de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue. Ils analysent des valeurs et des normes propres à des groupes, à des institutions et à des organisations en s'intéressant à ce qui en explique la présence et la transformation dans une société donnée. Pour mieux comprendre des expressions du religieux issues du christianisme et d'autres traditions, les élèves examinent divers types de récits, de rites et de règles et doivent apprendre à les distinguer. Ils approfondissent leur réflexion par la pratique

du dialogue en respectant les conditions qui favorisent l'échange. Ils apprennent enfin à utiliser diverses formes de dialogue et à enrichir la liste des moyens dont ils disposent pour élaborer ou interroger un point de vue.

2^e cycle : 4^e secondaire 069-404

Au 2^e cycle du secondaire, les élèves abordent de nouveaux aspects de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue à partir de sujets de réflexion complexes. Leur compréhension de ce que sont des valeurs et des normes devrait alors leur permettre de cerner un grand nombre de questions éthiques ou de défis importants liés à la tolérance, à l'avenir de l'humanité, à la justice et à l'ambivalence de l'être humain. Pour approfondir leur compréhension du religieux, ils s'intéressent davantage aux dimensions symbolique et expérientielle du religieux de même qu'à l'étude des temps marquants du développement des traditions religieuses. Enfin, ils acquièrent une plus grande aisance dans la pratique du dialogue et en maîtrisent plus facilement les divers aspects.

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Projet personnel d'orientation 2^e cycle : secondaire 3 106-304

Le Projet personnel d'orientation (PPO) offre aux élèves du secondaire 3 (qui choisiront le *Parcours de formation générale appliquée*) une occasion unique de découvrir diverses occupations professionnelles susceptibles de correspondre à leurs aptitudes, à leurs goûts et à leurs aspirations. Ce programme place l'élève au centre de l'action, en l'amenant à explorer plusieurs secteurs d'intérêts et à éprouver ses choix par de nombreuses expérimentations. Il lui offre l'occasion de poursuivre la construction de son identité personnelle et professionnelle dans une exploration dont il est maître d'œuvre et de se doter des outils nécessaires pour enrichir cette construction sa vie durant.

Le programme vise le développement des deux compétences suivantes :

- réaliser une démarche exploratoire d'orientation ;
- se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle.

Projet personnel d'orientation 2^e cycle : secondaire 4 106-404

Ce cours est identique à celui de la 3^e année du secondaire. Toutefois, le programme de la 4^e année du secondaire nécessite que les élèves fassent preuve d'une plus grande autonomie dans leurs démarches exploratoires et dans leurs retours réflexifs. Ils doivent s'engager à fond dans leur développement personnel et professionnel. Il est à noter que les unités pour ce programme sont considérées en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires, tandis que celles de la 3^e secondaire ne le sont pas.

Exploration de la formation professionnelle 2^e cycle : secondaire 4 198-402 ou 404

Le programme d'exploration de la formation professionnelle offre aux élèves une occasion particulière de se familiariser avec l'ensemble des secteurs de la formation professionnelle et de côtoyer le monde du travail. Il leur permet de découvrir un grand nombre de métiers qui pourraient éventuellement les intéresser et de s'initier à certains d'entre eux. Il les incite ainsi à se projeter dans l'avenir, à mieux circonscrire leurs aptitudes, leurs aspirations et leurs passions et à se donner une représentation d'eux-mêmes comme futurs travailleurs. Ce choix de matière à option est offert principalement dans le Parcours de formation générale appliquée.

Le programme vise le développement des deux compétences suivantes :

- diversifier son exploration de la formation professionnelle ;
- se situer au regard de la formation professionnelle.

Sensibilisation à l'entrepreneuriat 2^e cycle : 4^e secondaire (104 – 402 ou 404)

La définition de cette discipline prévue par le régime pédagogique n'était pas disponible au moment de l'impression.

INFORMATIQUE

Informatique 1^{er} et 2^e cycle : secondaire 3 et 4 (dans le cadre du Renouveau pédagogique)

L'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC) devient une compétence transversale, c'est-à-dire qu'elle est développée au travers des disciplines. Dans le nouveau programme de formation de l'école québécoise, chaque discipline doit utiliser l'informatique dans le cadre de ses activités d'apprentissage. Toutefois, il est possible de retrouver dans certaines écoles, des cours optionnels en informatique.

Langues

Français

6 unités

Cours obligatoires

La langue maternelle est un instrument de communication personnelle et sociale. Le rôle de la classe de français est de développer chez les élèves l'habileté à utiliser efficacement cet instrument. Elle doit donc lui permettre de comprendre et de produire différents textes, dans diverses situations, en tenant compte du fonctionnement de la langue (grammaire, syntaxe, orthographe) et des types de textes (littéraires et courants).

Textes retenus pour les pratiques de compréhension

129-536 — 5^e secondaire

Pièces de théâtre
Chroniques, textes d'opinion
Éditoriaux
Romans divers
Chansons et poèmes variés

Textes retenus pour les pratiques de production

129-536 — 5^e secondaire

Textes poétiques
Récits divers
Lettres de réclamation
Articles critiques
Textes d'opinion
Débats thématiques (oral)

Anglais 156 - 544

4 unités

Cours obligatoires

Apprendre l'anglais au secondaire, c'est apprendre à communiquer en anglais dans un certain nombre de situations de la vie de tous les jours, c'est-à-dire comprendre des messages et produire des messages oraux et écrits dans des situations de la vie qui répondent à des besoins et à des intérêts.

La priorité va à l'intention de communication, donc, comprendre et produire des messages oraux et écrits en vue d'obtenir un résultat déterminé.

Espagnol 141 - 514

Cours optionnel

Le cours d'espagnol vise à rendre les élèves aptes à comprendre l'espagnol parlé et écrit dans les rapports sociaux de tous les jours et dans des textes informatifs. Il vise aussi à rendre les élèves aptes à communiquer oralement et par écrit dans des situations de communication courantes.

Anglais ESL-LA 134 - 552,562

2 unités supplémentaires
(Élèves bilingues)

Le programme «English as a Second Language-Language Arts» (ESL-LA) est destiné aux élèves qui ont atteint les objectifs du programme régulier d'anglais.

Une grande importance est accordée à l'écrit (compréhension et production).

Mathématique

Voir la liste des programmes et préalables spécifiques (mathématique et physique) pour les formations préuniversitaires et techniques (p.51)

Mathématique 068 -514-526-536

Mathématique 068-514

4 unités

Cours obligatoire

En **cinquième** secondaire, l'élève est confronté à des situations qui se traduisent par des graphes ou par des systèmes d'inéquations. En statistique, il apprend à utiliser le concept de corrélation et, en probabilité, le concept d'espérance mathématique. En géométrie, il apprend à résoudre des problèmes se rapportant à la distance en justifiant les étapes de sa démarche.

ou

Mathématique 068-526

6 unités

Cours optionnel

En mathématique 068-526, l'élève poursuit son étude des fonctions amorcée en 068-426, en apprenant à utiliser certaines fonctions à variables réelles comme modèle d'une situation. Il résout des problèmes portant sur des systèmes d'inéquations et sur certains lieux géométriques dans le plan cartésien. En géométrie, il résout des problèmes portant sur le cercle et le triangle rectangle. En statistique, il aborde le concept de corrélation.

ou

Mathématique 068-536

6 unités

Cours optionnel

En mathématique 068-536, l'élève poursuit son étude des fonctions amorcées en 068-436, en apprenant à utiliser diverses fonctions à variables réelles comme modèle d'une situation. Il résout des problèmes portant sur des systèmes d'inéquations et sur les lieux géométriques dans le plan cartésien. En géométrie, il développe son raisonnement formel à l'aide de l'étude des vecteurs et des propriétés portant sur le cercle et le triangle rectangle. En statistique, il aborde le concept de dispersion et analyse le phénomène de corrélation.

Sciences

Biologie générale 035 - 534 Cours optionnel

4 unités

Qu'est-ce que la vie? Ce cours amène l'élève à se construire une réponse aux divers aspects de cette question. Le programme propose l'étude des structures et des mécanismes de base qui assurent le maintien et l'équilibre de la vie: la cellule, l'origine de la vie, l'évolution, l'adaptation, etc.

Physique 054 - 584 Cours optionnel

4 unités

Ce programme vise, dans un premier temps, l'étude expérimentale et théorique de certains phénomènes lumineux (réflexion, réfraction, etc.) et de leurs applications (lentilles, microscope, etc.). Dans un deuxième temps, il vise l'étude expérimentale et théorique du mouvement (cinématique, dynamique) et certaines applications (frottement, machines simples, etc.).

Géologie 052 - 534 Cours optionnel

4 unités

Le programme propose à l'élève l'étude de la croûte terrestre, de son relief, de sa formation, de son évolution, de ses mouvements et de son utilisation. Il favorise aussi la compréhension de son environnement immédiat et, par extension, de la structure de notre planète.

Chimie 051- 584 Cours optionnel

4 unités

Ce programme propose l'étude expérimentale et théorique des gaz, des échanges d'énergie impliqués dans une réaction chimique, des équilibres chimiques et de leurs applications.

Techniques et méthodes en sciences de la nature 056 - 532 Cours optionnel

2 unités

À partir de problèmes rencontrés dans le programme de chimie 051-584 ou de physique 054-584, l'élève est amené à définir opérationnellement son problème, à formuler les hypothèses et à construire des instruments permettant la vérification expérimentale des prédictions engendrées par son hypothèse. Dans ce cadre, l'élève est appelé à élaborer au moins un projet de recherche qui pourra être présenté à l'exposition scientifique «Le festival des sciences CSDM».

Sciences humaines

Éducation économique 4 unités **102 - 514**

Cours obligatoire

Pour atteindre les objectifs du programme, les élèves auront à :

- s'initier aux notions et aux concepts économiques de base en rapport avec le travail, la consommation, la monnaie, les institutions financières, l'économie internationale, etc.;
- prendre conscience des principaux phénomènes et problèmes socio-économiques actuels comme le chômage, l'inflation, le crédit, le sous-développement, etc.;
- mettre à profit leur expérience quotidienne, afin de comprendre les réalités qui les entourent, se sensibiliser aux responsabilités personnelles et sociales qu'ils devront assumer en tant qu'agents économiques.

Histoire internationale 085 - 534 4 unités **Cours optionnel**

Ce programme intitulé «Le XX^e siècle, Histoire et Civilisations» invite l'élève à comprendre l'actualité internationale d'aujourd'hui en allant explorer les fondements historiques de la réalité actuelle. L'élève inscrit à ce cours se penchera sur les grandes lignes de l'histoire du XX^e siècle et sera amené à distinguer les éléments qui caractérisent les grandes civilisations contemporaines. Puis, tout au long de l'année, il analysera de façon méthodique certains problèmes marquants du XX^e siècle, notamment le phénomène de l'industrialisation et ses conséquences, les grands conflits militaires et les efforts de paix, l'évolution des rapports entre les pays riches et les pays pauvres, et finalement la tendance croissante au regroupement qui a marqué les dernières décennies. Ce cours vise la formation d'un individu qui comprend, qui se sent concerné et qui s'engage dans le monde d'aujourd'hui.

L'organisation géographique du monde contemporain 092 - 534 4 unités **Cours optionnel**

L'organisation géographique du monde contemporain. Dans ce cours, l'élève sera appelé à comprendre :

- des relations d'ordre géographique à partir des cartes du monde ;
- l'interdépendance alimentaire des peuples ;
- les aspects du développement industriel et de l'urbanisation dans le monde ;
- l'influence de certains facteurs sur l'évolution géographique du monde ;
- la démarche géographique dans l'étude d'un fait de l'activité internationale.

Disciplines artistiques

Arts plastiques 180

524

4 unités

Cours optionnels

Art et communication

Ce cours vise à alimenter la créativité de l'élève par la découverte de certains éléments de communication de masse. Il ajoute de nouvelles possibilités à la technique de la photographie, comme le diaporama. Il poursuit son initiation au cinéma et participe au cours d'introduction à la télévision.

Arts plastiques 180

534

4 unités

Cours optionnels

L'élève continue d'enrichir sa connaissance de soi et du monde à partir de l'exploration de nouveaux thèmes. À chaque niveau, il expérimente et dessine de nouveaux éléments du langage plastique et de nouvelles techniques adaptées à ses capacités. Il se familiarise : Avec certains aspects de l'art québécois de 1940 à aujourd'hui.

Art dramatique 171 - concentration et Art de la scène

8 unités

Le programme de concentration permet aux élèves qui démontrent de la motivation, un potentiel expressif et une ouverture à l'expérience théâtrale d'enrichir leur personnalité au plan artistique et culturel tout en poursuivant leur formation générale au secondaire.

Ce programme offre des apprentissages théoriques et pratiques à travers des projets concrets et diversifiés : à chaque année, les élèves ont l'occasion de créer ou de participer à différentes productions théâtrales.

En plus d'une solide connaissance du langage dramatique comme moyen d'expression, de communication et de création (individuel et collectif), l'élève peut développer une bonne connaissance de lui-même, de ses émotions et apprendre à mieux s'exprimer.

2 volets offerts : interprétation
production

Préalable : audition

Ce programme est offert uniquement à l'**École secondaire Saint-Louis**.

Arts plastiques 179, concentration

148, 248, 348, 448, 548

8 unités

Le programme de la concentration en arts plastiques-études vise essentiellement à développer le talent artistique des adolescents par le biais du FAIRE et du VOIR, qui sont les deux grandes activités de la démarche artistique en arts plastiques.

L'élève sera amené à identifier par l'étude des oeuvres d'arts de toutes les époques et sociétés, les grandes étapes de l'évolution de la pensée humaine, à travailler avec les matériaux, les techniques et le langage plastique propre à chacune des époques, à visiter la galerie d'art de l'école, les musées montréalais, québécois et américains possiblement, à rencontrer des artistes et à présenter ses réalisations au public.

L'identification des grandes étapes de la pensée humaine s'effectuant à travers l'étude des oeuvres d'art de toutes les époques et de toutes les sociétés, les programmes d'études précisent donc les contenus notionnels qui sont articulés autour des grands courants suivants :

1^{re} secondaire

La Préhistoire et l'Antiquité

4^e secondaire

La période moderne

2^e secondaire

Le Moyen-âge

5^e secondaire

La période
contemporaine et
actuelle

3^e secondaire

La Renaissance

Ce programme, reconnu par le Ministère de l'Éducation est offert uniquement à l'**École Édouard- Montpetit**.

Préalables : évaluation académique
évaluation artistique

Art dramatique 170 - 534

Cours optionnels

4 unités

L'expression dramatique exploite à fond ce médium audiovisuel le plus complet qu'est l'être humain : son corps (geste, attitude, mouvement) ; sa voix (son, verbe, expression). Elle aide, encourage l'étudiant à prendre conscience de son être tout entier, à connaître l'autre et à communiquer avec lui, à explorer et à saisir son environnement.

Danse 173 -534

Cours optionnels

4 unités

Le cours de danse en 5^e secondaire convient aux élèves qui manifestent un intérêt marqué ainsi que des aptitudes particulières pour cette discipline : il s'agit moins de former des danseurs professionnels que de contribuer à la formation générale des élèves.

Ce programme consiste notamment à raffiner la prise de conscience de ses émotions, la pratique des mouvements utilisés, la prise en considération de la réaction des autres, etc.

Disciplines artistiques

Musique 169

Programme particulier de formation en musique - Modèle A type 1

(Musique classique partenariat OSM)

146, 156, 245, 246, 346, 356,
445, 446, 547, 557 11, 12, 14 unités

Ce cours est offert aux élèves de la 1^{ère} secondaire à la 5^e secondaire qui désirent poursuivre des études permettant l'accès à toutes les orientations de l'enseignement collégial et du conservatoire.

Ce cours est offert aux élèves qui ont déjà acquis une solide formation musicale à l'école Le Plateau, à des élèves qui feraient montre d'une formation équivalente reçue dans une autre institution ou encore en formation privée. Ce programme est admissible à «l'aide à la pension». Dans le cadre de la nouvelle classification des projets particuliers de formation en Arts du MELS.

1. Théorie, analyse, écriture, création, littérature musicale, histoire, improvisation, projet de fin d'études musicales;
2. Enseignement individualisé: dispensé par des musiciens professionnels;
3. Musique de chambre: duo, trio, quatuor, quintette, sextette, septuor et octuor;
4. Classe d'ensemble: orchestre symphonique, orchestre à cordes, harmonie, chorale.

Préalables:

- Capacité musicale supérieure;
- Évaluation académique;
- Audition.

Ce programme jouit d'ententes de partenariat entre l'école Joseph-François-Perrault et plusieurs maisons d'enseignement, la Ville de Montréal et l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Musique 169 concentration

(musique classique) - Modèle A type 2

248, 348, 448, 548 8 unités

Le programme de concentration permet aux élèves talentueux en musique d'approfondir une formation musicale tout en poursuivant leur formation générale au secondaire.

Ce programme offre des apprentissages théoriques, vocaux et pratiques pour instruments à vent, percussion et instruments à cordes. À chaque année, les élèves relèvent le défi de production des concerts et de compétition d'envergure nationale.

Ce programme est offert uniquement à l'école **Joseph-François-Perrault**.

Musique 165-534

4 unités

Cours optionnels

Le cours de musique donnera la chance à l'élève de maîtriser un instrument de musique, de travailler de plus en plus le langage musical, de connaître des oeuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui, de développer des habiletés auditives et de vivre des expériences esthétiques de musique d'ensemble au contact d'un répertoire adapté aux habiletés instrumentales des élèves de son école. Il aura l'occasion de faire partie de petits et de grands ensembles musicaux et de sentir l'appartenance à ce groupe avec lequel il aura relevé des défis.

Musique 169 concentration

(musique des arts de la scène)

169 - 148, 248, 348, 448, 548 8 unités

Le programme de concentration permet aux élèves talentueux en musique d'approfondir une formation musicale, tout en poursuivant leur formation générale au secondaire.

Ce programme offre des apprentissages théoriques et pratiques pour instruments à vent, percussion et instruments à cordes. À chaque année, les élèves accompagnent des productions liées aux arts de la scène (exemple: comédie musicale).

Préalables: • évaluation académique;
 • audition

Revue musicale

114 - 142, 242, 342, 442, 542 2 unités

Tout élève qui participera à la revue musicale annuelle se verra reconnaître 2 unités.

Ce programme et cette revue musicale sont offerts uniquement à l'école **Saint-Luc**.

Musique 169 concentration

(guitare classique)

169-346 / 169-446, 169-546 6 unités

Le programme de concentration offert au 2^e cycle du secondaire, propose aux élèves intéressés par l'étude de la guitare de poursuivre leurs études au secondaire tout en acquérant une solide formation musicale.

Ce programme permet d'approfondir les connaissances musicales théoriques et pratiques acquises au 1^{er} cycle du secondaire. Par l'apprentissage de la guitare classique, l'élève développe des habiletés à faire de la musique individuellement et en groupe.

Ce programme est offert uniquement à l'**École Marguerite-De Lajemmerais**.

Préalables: • évaluation académique
 • audition

Éducation physique

Éducation physique 044

512

2 unités

Cours obligatoires

Ce cours vise la transformation des actions corporelles en harmonie avec le développement de l'adolescent. Il permet de comprendre les possibilités et les limites du corps, de manipuler de façon efficace des objets divers, de se déplacer facilement dans des conditions naturelles variées (sol, eau, neige, glace, etc.). Il place les élèves dans des situations progressives d'opposition et de coopération face à leurs pairs. Il permet d'exprimer à travers des actions corporelles diverses formes et divers mouvements. Même si ce cours ne vise pas la spécialisation en sports individuels et collectifs, l'utilisation de ces activités comme moyens d'action en permet l'initiation.

Certaines écoles offrent d'autres cours optionnels liés à l'éducation physique.

En voici un aperçu :

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| - Activités aquatiques | - Perfectionnement sportif |
| - Basketball | - Activités physiques |
| - Aspirant moniteur | (conditionnement physique) |
| - Plein air | - Formation sportive |

Éducation physique, concentration

(sport-études)

10 unités

Les programmes suivants s'adressent à des élèves reconnus pour leurs aptitudes particulières (niveau double lettre), par l'organisme sportif de la discipline où ils évoluent déjà. Ces programmes permettent aux élèves-athlètes de poursuivre de pair, l'apprentissage de leur sport et leur formation académique. Selon les disciplines, les cours ont lieu en gymnase, en salle de musculation, en piscine, à l'aréna ou sur un terrain extérieur (selon la saison).

Les programmes sont offerts exclusivement à l'école **Edouard-Montpetit**, dans un modèle organisationnel de demi-temps pédagogique (en avant-midi) et sportif (en après-midi).

Les disciplines offertes sont :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| le baseball | la ringuette |
| le hockey | le judo |
| la nage synchronisée | la gymnastique |
| la natation | le taekwondo |
| le tennis | le patinage de vitesse |
| le water-polo | l'athlétisme |
| le badminton | l'équitation |
| l'escrime | l'haltérophilie |
| le tir à l'arc | le plongeon |
| le patinage artistique | |

Selon la discipline sportive, les cours suivants peuvent être inclus à l'horaire de l'élève :

le conditionnement physique	045 162 — 045 562
la psychologie sportive	045 194 — 045 594

Préalables :

évaluation académique
reconnaissance de son organisme sportif

Formation de la personne

Formation personnelle et sociale

115 - 551

1 unité

Cours obligatoires

Ce cours présente cinq volets à chacun des niveaux. Dans les domaines de la vie quotidienne, l'objectif principal du programme est que les jeunes acquièrent les connaissances et adoptent les attitudes essentielles à leur pleine réalisation comme individus et comme membres d'une collectivité. Le contenu de chacun des volets se répartit, selon le cas, sur l'un et l'autre des niveaux.

Éducation à la santé

Ce volet amène l'élève à adopter des attitudes favorables à l'atteinte d'un certain bien-être physique, psychique et social.

Éducation à la sexualité

Ce volet veut fournir aux jeunes les possibilités de connaître les dimensions de leur sexualité, de les intégrer positivement à leur personnalité et de se réaliser de façon harmonieuse et responsable dans leur projet de vie personnelle et sociale. Il repose sur un certain nombre de valeurs humaines qui obtiennent un large consensus dans la société.

Éducation aux relations interpersonnelles

Ce volet vise à améliorer chez l'élève la qualité de ses relations interpersonnelles.

Éducation à la consommation

Par cet aspect du programme, on veut fournir à l'élève les possibilités d'adopter un comportement responsable dans le domaine de la consommation.

Éducation à la vie en société

Ce volet amène l'élève à développer des connaissances et des comportements lui permettant d'établir un équilibre entre ses attentes et celles de sa collectivité, de s'exprimer pleinement comme individu, et de participer activement à la vie de sa collectivité.

Éducation au choix de carrière

106 - 511

1 unité

Cours obligatoires

Le programme d'éducation au choix de carrière veut élargir les horizons professionnels des jeunes en les intéressant aux activités non traditionnelles du monde du travail. En plus, il veut développer la capacité de prendre des décisions et de faire des choix.

L'élève met à profit ses habiletés de planification. Il apprend à organiser son temps, à prévoir les difficultés, à consolider sa décision en améliorant son dossier scolaire; à se comporter d'une manière efficace en rapport avec la recherche d'emploi; aussi à tenir compte de l'évolution du marché du travail.

Informatique et technologie

Éducation manuelle et technique

060 - 132, 222, 232

Cours optionnels

Éducation manuelle et technique

Note: Cours pour les élèves en cheminements particuliers de formation : 1^{ère} et 2^e secondaire étalées sur 3 années

But des programmes

Le but des programmes d'éducation manuelle et technique est de développer les connaissances et les habiletés liées aux programmes de langue d'enseignement (français) et de mathématique, tout en permettant à l'élève d'acquérir des connaissances et des techniques de fabrication en vue d'un lien interdisciplinaire.

Objectifs généraux

Permettre à l'élève de (d'):

- prendre conscience de son potentiel par des réalisations concrètes et utilitaires;
- appliquer les connaissances et des habiletés manuelles communes aux différents secteurs d'activité technique de la vie courante (certains auteurs les qualifient d'habiletés génériques);
- développer des attitudes positives vis-à-vis de la langue d'enseignement (français) et de la mathématique;
- développer des attitudes positives et sécuritaires vis-à-vis des techniques de fabrication de base;
- développer des comportements positifs vis-à-vis d'un travail donné, d'une instruction reçue et de l'emploi d'outils et de machines-outils;
- acquérir une méthode rationnelle de travail.

Introduction à la science de l'informatique 534

4 unités

Cours optionnels

Ce programme vise à développer l'autonomie des élèves par une initiation au mode de pensée qui caractérise cette science. Utilisant une approche par projet, il pourra atteindre les objectifs suivants:

- construire des algorithmes de programmation afin de résoudre des problèmes relatifs à des expériences du quotidien;
- exercer des habiletés de résolution des problèmes;
- programmer un ordinateur;
- connaître le fonctionnement et l'histoire de l'ordinateur;
- évaluer la place et le rôle de l'ordinateur dans la société;
- développer des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information.

Multimédia 111 - 554

4 unités

Cours optionnel

Ce programme permet à l'élève de développer des habiletés à utiliser l'ordinateur comme outil d'apprentissage et de communication en intégrant différents médias (textes, images, son) à l'intérieur de projets pédagogiques.

Contenu: traitement de textes, d'images (fixes et en mouvement) et de sons, conception de projet, montage, animation, langage de programmation de base exploité en multimédia

Économie familiale

Économie familiale 120 - 534 4 unités

Cours optionnel

Le but poursuivi par ce programme est de permettre à chaque individu de rechercher, pour lui-même et pour les siens, la qualité de vie qui assurera son plein épanouissement.

Buts du programme

- **Accroître** les connaissances du jeune adulte;
- **Développer**, chez le jeune, des attitudes rationnelles à l'égard de la consommation et de la production des biens et de services;
- **Aider** le jeune à clarifier sa propre échelle de valeurs et à respecter celle des autres;
- **Rendre** le jeune capable d'appliquer des principes de gestion dans des situations de la vie quotidienne;
- **Développer** de nouvelles habiletés de consommation et de production.

Objectifs généraux

- Se familiariser avec le processus de gestion préalablement à son application;
- Se familiariser avec les notions de besoins et de ressources au plan personnel et social;
- Appliquer un processus de gestion dans différentes situations de la vie quotidienne, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement et du logement.

Cheminements particuliers de formation

Qu'est-ce que les cheminements particuliers de formation ?

Selon le MELS, la classe spécialisée et la classe de cheminement particulier de formation sont des modes d'organisation de l'enseignement qui permettent de répondre aux besoins de certains élèves en vue de leur réussite scolaire.

Dans le cadre de l'implantation du Renouveau pédagogique, les élèves âgés de 12 à 18 ans présentant des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier d'un service dans une classe de cheminement particulier ou d'expérience d'intégration en classe ordinaire, selon le modèle développé par l'école.

L'élève en difficulté d'apprentissage est celui dont l'analyse de sa situation démontre que les mesures mises en place ne lui ont pas permis de progresser suffisamment dans ses apprentissages pour lui permettre d'atteindre, s'il est de niveau primaire, les exigences minimales de réussite du primaire en français ou en mathématique et, s'il est de niveau secondaire, les exigences minimales de réussite du 1^{er} cycle du secondaire en français et en mathématique.

Certaines écoles desservant les élèves en cheminement particulier de formation ont apporté des changements sur le plan organisationnel et pédagogique en fonction de l'application de la réforme. Ces mesures s'intensifieront tout au long du calendrier de l'implantation du Renouveau pédagogique.

Chaque milieu doit organiser les services en fonction des besoins et des capacités des élèves en visant le développement des compétences prescrites dans le programme de formation.

Organisation des cheminements particuliers de formation

Sur le plan des contenus de formation et des pratiques pédagogiques

L'élève reçoit un enseignement adapté à ses besoins, à partir des programmes d'études officiels prévus au régime pédagogique.

Selon l'importance de ses difficultés et la nature de ses besoins, l'élève peut emprunter un cheminement de formation de **type temporaire** ou de **type continu**.

Cheminement particulier de type temporaire

Les programmes sont ceux du secondaire. Ce type de cheminement :

- offre des mesures d'appui pédagogique particulières : nombre restreint d'élèves par classe, suivi personnalisé, etc. ;
- est une mesure transitoire de durée variable, ayant pour but l'intégration de l'élève à la classe ordinaire en vue de l'obtention du DES (diplôme d'études secondaires) ou du DEP (diplôme d'études professionnelles).

Cheminement particulier de type continu

- s'adresse à un élève qui, de manière générale, présente une difficulté grave d'apprentissage en français et/ou en mathématique. Il peut poursuivre les apprentissages du primaire, s'il est de ce niveau.
- vise le développement des compétences de formation générale conformément au Programme de formation de l'école québécoise.

Caractéristiques des cheminements particuliers de formation

Les principales caractéristiques des cheminements particuliers de formation se trouvent sur le plan de l'adaptation de l'enseignement, de l'encadrement de l'élève et de la concertation entre les intervenants.

Sur le plan de l'adaptation de l'enseignement

L'intervention pédagogique tient compte des besoins et des capacités individuels de l'élève. La progression des apprentissages, la motivation et l'estime de soi de l'élève sont au centre des préoccupations des intervenants.

Sur le plan de l'encadrement de l'élève

Les formules utilisées permettent à l'élève de saisir rapidement les règles de fonctionnement du groupe et les attentes auxquelles il doit répondre.

Sur le plan de la concertation entre les intervenants

Les rencontres périodiques des intervenants favorisent la concertation, condition essentielle à la qualité de l'aide apportée à l'élève.

Formation de base continue

La formation de base continue vise à soutenir et à encadrer, dans leur démarche d'intégration sociale, des jeunes élèves handicapés par une déficience intellectuelle de moyenne à sévère. À cette fin, ce programme permet aux jeunes de développer les compétences propres à maximiser leur autonomie, leurs habiletés sociales et, le cas échéant, vise une intégration au marché du travail.

École Irénée-Lussier (12-21 ans)
École Joseph-Charbonneau (12-21 ans)

Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE)

2^e cycle secondaire

Ce parcours comprend deux formations ayant les caractéristiques suivantes :

- FORMULE ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES : une partie de la semaine en classe ET une partie de la semaine en stage en milieu de travail
- FORMATION GÉNÉRALE : poursuite des apprentissages scolaires
- possibilité, à certaines conditions, de passer à une formation de complexité supérieure (PASSERELLE) : de la formation préparatoire au travail (FPT) à la formation à un métier semi-spécialisé (FMS) ET de la FMS à une formation professionnelle (FP) menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Autre possibilité : gagner le marché du travail à court terme
- RÉUSSITE : terminer avec succès l'une ou l'autre de ces formations, c'est accéder à l'une des formes officielles de réussite du secondaire.

Quelle formation choisir ?

Les deux formations du parcours de formation axé sur l'emploi sont : la **formation préparatoire au travail (FPT)** et la **formation à un métier semi-spécialisé (FMS)**.

- L'élève peut s'inscrire à l'une de ces formations, s'il appert de son bilan des apprentissages ou de son plan d'intervention que cette formation est la plus susceptible de répondre à son intérêt, à ses besoins et à ses capacités.
- Il doit aussi respecter les conditions particulières d'admission présentées ci-après :

LA FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT)	LA FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS)
DURÉE : 3 ans	DURÉE : 1 an
À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? • Formation destinée à l'élève, qui, à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études du primaire en français et ou en mathématique. • ÂGE : l'élève a au moins 15 ans au 30 septembre 2008.	À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? • Formation destinée à l'élève, qui, à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, a atteint les objectifs des programmes d'études du primaire en français et en mathématique mais n'a pas obtenu les unités du 1^{er} cycle du secondaire dans ces matières. • ÂGE : l'élève a au moins 15 ans au 30 septembre 2008.
PASSERELLE : à certaines conditions, accès à la formation à un métier semi-spécialisé (FMS), la 3 ^e année	PASSERELLE : après l'année en FMS, accès, à certaines conditions, à certains programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP)
Il existe d'autres possibilités de poursuite des études à la suite de ces formations, à examiner avec le conseiller d'orientation.	
SANCTION : certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) L'élève qui a profité de la passerelle recevra le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS).	SANCTION : certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier (CFMS).

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT)

Matières obligatoires

Les cours sont adaptés aux besoins des élèves en fonction de leur niveau. Ils visent le développement de compétences similaires à celles des programmes du régulier. Ces cours ne sont pas équivalents à ceux du 2^e cycle secondaire, des itinéraires régulier ou appliqué et il n'y a pas d'unités qui y sont rattachées. Cependant, l'élève qui progresse suffisamment et répond aux conditions de passage peut avoir accès aux matières de base du 1^{er} cycle régulier.

- Pour avoir droit au certificat, l'élève doit avoir suivi tous ses cours de FPT durant 3 ans (2 700 heures) et avoir réussi la matière insertion professionnelle (stages) de 900 heures.
- L'élève qui a profité de la passerelle vers un métier semi-spécialisé recevra le certificat FMS, s'il a suivi les 2 700 h de formation et réussi la formation pratique de la FMS (voir plus bas)

1 ^{ère} année		2 ^e année		3 ^e année	
Formation générale (FG)					
Français	150 h	Français	100 h	Français	50 h
Anglais	50 h	Anglais	50 h		
Mathématique	150 h	Mathématique	100 h	Mathématique	50 h
Expérimentations technologiques et scientifiques	100 h				
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	50 h	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	50 h	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	50 h
Éducation physique et à la santé	50 h	Éducation physique et à la santé	50 h		
Autonomie et participation sociale	100 h	Autonomie et participation sociale	100 h	Autonomie et participation sociale	50 h
Temps pouvant être ajouté à une discipline de FG	50 h	Temps pouvant être ajouté à une discipline de FG	50 h	Temps pouvant être ajouté à une discipline de FG	50 h
Formation pratique					
Préparation au marché du travail	50 h	Préparation au marché du travail	100 h	Préparation au marché du travail	50 h
Sensibilisation au marché du travail	150 h	Insertion professionnelle (stages)	300 h	Insertion professionnelle (stages)	600 h
TOTAL	900 h	TOTAL	900 h	TOTAL	900 h

- **LES STAGES :** ils préparent à l'insertion au marché du travail dans des métiers qui s'apprennent en milieu de travail. Sous la direction d'un employé compétent, le stagiaire développe les compétences qui sont de son niveau. L'élève est visité régulièrement par l'enseignant superviseur des stages. À l'école, l'enseignant reprend et exploite le vécu du stage, fait le lien avec les matières enseignées et guide l'élève dans son développement professionnel. Ainsi, au fil des stages, l'élève acquiert des compétences liées à différents métiers. Elles lui confèrent une certaine polyvalence et le rendent apte à occuper différents emplois.
- **DE QUELS MÉTIERS PARLE-T-ON ?** L'élève de FPT fait des stages dans différents métiers tels que commis de vente, aide-boulangier, manœuvre en aménagement paysager, manœuvre dans un atelier de soudage, préposé à l'entretien ménager dans un établissement hôtelier, manutentionnaire, aide dans une imprimerie. Ils sont tirés d'une banque de métiers semi-spécialisés. Cependant, à l'intérieur de ces métiers, le stagiaire de FPT développe uniquement les compétences qui correspondent à ses capacités. S'il peut emprunter la passerelle vers la formation à un métier semi-spécialisé (FMS), la 3^e année, il devra développer toutes les compétences obligatoires du métier choisi. C'est pourquoi son certificat portera le titre du métier.

FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPECIALISÉ(FMS)

Matières obligatoires

En français, en mathématique et en anglais, les programmes disciplinaires visent le développement des compétences du 1^{er} cycle du secondaire régulier, ce qui permet à l'élève, éventuellement, d'accéder à la 3^e secondaire dans ces matières.

- POUR AVOIR DROIT AU CERTIFICAT, l'élève doit avoir suivi tous ses cours (900 heures) de FMS et réussi sa formation pratique de 450 heures (son stage **et** son cours de préparation au marché du travail).

Formation générale		Formation pratique	
Français	200 h	Préparation au marché du travail (cours)	75 h
Anglais	100 h	Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (stage)	375 h
Mathématique	150 h		
TOTAL : 900 heures = une année scolaire			

QUEL EST LE CHOIX DE MÉTIERS ? Voici quelques exemples : aide-pâtissier, aide-boucher, ouvrier en fabrication de produits du bois, aide dans un atelier spécialisé en vitres d'automobile, commis à la réception et à l'expédition, réparateur d'équipement de sport, préposé aux soins d'animaux de compagnie. Une période d'apprentissage en milieu de travail de 350 à 450 heures est suffisante pour développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de ce type de métier. Le suivi en stage se fait sur le même modèle que pour la FPT. L'élève doit développer toutes les compétences obligatoires du métier choisi. Le certificat témoignant de la réussite de la formation portera le titre du métier.

NOTE LIÉE AUX DEUX PARCOURS

Élèves de 16 ans au 30 septembre 2008

Les élèves visés par le parcours de formation axé sur l'emploi (PFAE) qui auront 16 ans au 30 septembre 2008 pourront, après analyse de leur situation, profiter :

- soit de la formation à un métier semi-spécialisé (FMS)
- soit de la formation préparatoire au travail (FPT).

Élèves handicapés

La formation des élèves handicapés visés par la formation préparatoire au travail (FPT) et la formation à un métier semi-spécialisé (FMS) peut s'étendre jusqu'à 21 ans et les passerelles leur sont accessibles. Pour plus d'informations, informe-toi auprès du conseiller d'orientation de ton école.

ÉTABLISSEMENTS OFFRANT LES PARCOURS

FPT : Formation préparatoire au travail

FMS : Formation à un métier semi-spécialisé

Réseaux	Écoles secondaires	Types de parcours offerts	
		FPT	FMS
NORD	Louis-Joseph-Papineau	✓	✓
SUD	Jeanne-Mance	✓	*
	Pierre-Dupuy	✓	*
EST	Chomedey-De Maisonneuve	✓	✓
	Edouard-Montpetit	✓	*
OUEST	Honoré-Mercier	✓	*
	Saint-Henri	✓	✓
CENTRE	Georges-Vanier	✓	*
	Lucien-Pagé	✓	*
	Père-Marquette	✓	*
ÉCOLES SPÉCIALISÉES	de la Lancée	✓	✓
	Espace-Jeunesse	✓	✓
	Eurêka		✓
	Joseph-Charbonneau	✓	*
	Dominique-Savio		✓
	Henri-Julien		✓

* Il existe une possibilité que ce type de formation soit offert à l'école en question. Vérifie auprès de ton conseiller d'orientation.

Services offerts à la CSDM

Écoles à vocation particulière à la CSDM

ARTS - ÉTUDES:

Concentration ART DRAMATIQUE
École Saint-Louis ☎: 514-596-5795

Concentration MUSIQUE (musique classique)
École Joseph-François-Perrault ☎: 514-596-4620

Concentration MUSIQUE (arts de la scène)
École Saint-Luc ☎: 514-596-5920

Concentration MUSIQUE (guitare classique)
École Marguerite-De Lajemmerais ☎: 514-596-5100

Concentration ARTS PLASTIQUES
Concentration DANSE
École Édouard-Montpetit ☎: 514-596-7275

SPORT - ÉTUDES

Concentration

- ATHLÉTISME
- BADMINTON
- BASEBALL
- ÉQUITATION
- ESCRIME
- GYMNASTIQUE
- HALTÉROPHILIE
- HOCKEY
- HOCKEY MIXTE
- JUDO
- NAGE SYNCHRONISÉE
- NATATION
- PATINAGE ARTISTIQUE
- PLONGEON
- RINGUETTE
- TENNIS
- PATINAGE DE VITESSE
- TAEKWONDO
- TIR À L'ARC
- WATER-POLO

École Édouard-Montpetit ☎: 514-596-7275

FORMATION AXÉE SUR LES ARTS

MUSIQUE INSTRUMENTALE
THÉÂTRE
BEAUX-ARTS

École FACE
(Formation artistique au cœur de l'éducation)

☎: 514-350-8899

ÉDUCATION INTERNATIONALE

Le programme d'éducation internationale, c'est quoi ???
Organisme mondial — International Baccalaureate

C'est un programme qui est chapeauté par l'**Organisation du baccalauréat international**, une fondation sans but lucratif qui collabore avec 1598 établissements scolaires afin de développer et proposer trois programmes d'enseignement rigoureux à quelques 200 000 élèves dans 121 pays:

- programme primaire
- programme de premier cycle secondaire (PPCS)
- programme du diplôme (collégial)

Objectif des programmes de l'IB:

«Tout en encourageant l'internationalisme et le respect des autres cultures, les programmes de l'IB s'adaptent à leur environnement d'accueil et permettent aux élèves de conserver un sens profond de leur identité culturelle. Ils enseignent aux élèves à devenir des apprenants actifs, des êtres équilibrés et des citoyens engagés qui sont ainsi amenés à découvrir concrètement en quoi consiste l'appartenance à une communauté internationale.»

Accréditation des établissements:

Avant d'être accrédités, les établissements ont un long processus à suivre. Par la suite, en plus de suivre les programmes, la méthode d'évaluation critériée est prescrite par l'IB et l'école doit envoyer des échantillons de travaux dans les matières inscrites au programme de 5^e secondaire afin de permettre une normalisation de l'évaluation et de vérifier le respect des exigences en vue de la certification. De plus, afin de conserver son accréditation, l'école doit recevoir des représentants de l'IB à tous les cinq ans pour une visite d'évaluation.

Au Québec — SEBIQ

La **Société des Écoles du Monde du BI du Québec et de la francophonie SÉBIQ** inc. (SÉBIQ) est établie au Québec depuis 1988 et chapeaute les établissements qui offrent un des programmes de l'IB. Il y a 99 établissements secondaires qui font partie de cette société au Québec et dans la francophonie. Par ailleurs, la Société a des exigences particulières au regard entre autres, de la 3^e langue, de l'enrichissement dans toutes les matières, de l'engagement communautaire. Cette dernière visite aussi les établissements afin de s'assurer du respect des exigences en vue de l'obtention du diplôme d'éducation secondaire internationale (DÉSI).

Services offerts à la CSDM

Écoles à vocation particulière à la CSDM

ÉDUCATION INTERNATIONALE (suite)

Ainsi, à la fin de ses études secondaires au programme d'éducation internationale, l'élève reçoit :

- Un diplôme d'études secondaires (DÉS) du MELS ;
- Un diplôme d'éducation secondaire internationale de la SÉBIQ (DÉSI) ;
- Un certificat du programme de premier cycle secondaire de l'IB (CPPCS)

À la Commission scolaire de Montréal

Deux établissements ont obtenu l'autorisation du Conseil des commissaires et de l'IB pour dispenser le programme de premier cycle secondaire :

- **École Joseph-François-Perrault** (Formation musicale ET programme international possible)
- **École internationale de Montréal secondaire** (école dédiée).

Trois établissements ont obtenu l'autorisation du Conseil des commissaires et de l'IB pour dispenser le programme primaire :

- **École Saint-Barthélemy**
- **École La Vérendrye** (école dédiée)
- **École internationale de Montréal primaire** (école dédiée).

Pour toute information, veuillez communiquer avec les établissements nommés ci-haut ou consultez les sites internet.

1 site internet de l'IB : www.ibo.org

2 site internet de la SÉBIQ : www.sebiq.ca

Projet alternatif

ÉCOLE LE VITRAIL

☎ 514-596-4650

Clientèle : jeunes de 12 à 17 ans
Niveaux : 1^{er} et 2^e cycle du secondaire et cheminement particulier intégré

Horaire : 5 jours / semaine

Note : L'organisation de cette école alternative est basée sur deux principes : la responsabilité des élèves et la pratique de la coopération. Chaque élève est responsable de ses actes, de ses engagements, de son matériel, de ses objectifs d'apprentissage. Il entre dans une démarche d'autoformation assistée. L'élève est accompagné dans ses démarches d'apprentissage par un tuteur, par des enseignants spécialistes, par des membres de la communauté et par d'autres élèves. Le groupe de base auquel appartient chaque élève est un groupe multi-âges. Le nombre total des élèves de l'ensemble de l'école secondaire (les cinq années du secondaire) est relativement restreint (près de 150 élèves).

Les jeunes qui fréquentent cette école développent leurs talents ou leurs intérêts particuliers dans différents domaines : arts visuels et dramatiques, travaux manuels, multimédias (informatique), sciences, sports et engagement communautaire.

Inscription : les documents sont disponibles au secrétariat ou sur le site internet de l'école au www.csdm.qc.ca/le-vitrail.

Programmes enrichis

Académie De Roberval

Académie Dunton

École Georges-Vanier

École Joseph-François-Perrault

École Lavoie

École Louise-Trichet

École Lucien-Pagé

École Marguerite-De Lajemmerais

École Saint-Luc

Services offerts à la CSDM

Projets innovateurs pour élèves raccrocheurs

L'ÉCOLE EURÊKA

☎ 514-596-5273

- Clientèle :**
- élèves de 16 à 18 ans
 - élèves avec retard scolaire
 - élèves décrocheurs potentiels
- Niveaux :**
- formation à un métier semi-spécialisé
 - 3^e secondaire
- Horaire :** 5 jours/semaine
(en stage 2 jours/semaine)
- Note :** Les matinées sont orientées vers les cours académiques de base. Les après-midis sont consacrés à l'aide supplémentaire pour les matières de base et pour les cours d'enrichissement personnel.

LE TREMLIN

☎ 514-596-4140 (poste 7274)

- Clientèle :**
- élèves de 15 à 18 ans
 - retard académique d'au moins deux ans
 - motivation à accéder au DEP ou au DES
 - aptitude à poursuivre des études dans le cadre des programmes réguliers
- Niveaux :** *2^e, 3^e et 4^e secondaire
- Horaire :** 5 jours / semaine
- Note :** certification continue; approche modulaire

L'élève doit être recommandé par la direction de son école.

LES ÉCOLES ACCÈS

☎ 514-596-5588

- Clientèle :** Jeunes de 12 à 16 ans
- Niveaux :** présecondaire, 1^{er} cycle du secondaire
- Horaire :** 5 jours/semaine
- Note :** Les jeunes bénéficient d'un suivi personnalisé et vivent une expérience scolaire axée sur la pédagogie de la réussite et ce, à l'intérieur d'un petit groupe (12 élèves).
Les écoles **Accès** comptent trois points de service, dans différents quartiers de la ville.

MOTIVATION JEUNESSE 16-18 inc.

☎ 514-596-5400 poste 5427

- Clientèle :**
- jeunes de 15 à 18 ans
 - absences répétées
 - en situation d'échec
 - faible motivation scolaire
 - intérêt pour le marché du travail
 - intérêt pour un programme étude/stage
- Niveaux :** *2^e, 3^e secondaire (matières de base)
- Horaire :** 3 jours en milieu scolaire
2 jours en stage en milieu de travail
- Note :** Ce programme permet au jeune :
- de rattraper son retard scolaire dans les matières de base et de développer de nouvelles compétences sur le marché du travail dans le cadre de métiers semi-spécialisés;
 - d'obtenir du soutien personnel et familial;
 - de participer à des activités de revalorisation

*2^e année du 1^{er} cycle secondaire

Services offerts à la CSDM

Programmes d'études par semestre

Dans certaines écoles, l'année scolaire se divise en deux sessions d'environ 15 semaines. Chaque programme d'études ainsi concentré dans une session est suivi d'examens officiels et comporte les unités prévues au régime pédagogique. Chacune de ces écoles offre la possibilité d'études à temps partiel et répond aux élèves à qui il manque des unités pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Par ailleurs, d'autres élèves veulent compléter les préalables exigés pour accéder à une formation professionnelle secondaire ou à une formation générale ou technique au collégial.

EULALIE-DUROCHER *Ici on apprend autrement...*

Nous offrons une organisation scolaire qui facilite la poursuite des études ou le retour aux études de jeunes qui présentent un profil scolaire incomplet afin de leur permettre l'accès à des études professionnelles ou collégiales ou d'intégrer le marché du travail avec un diplôme.

Nos élèves réussissent grâce au suivi et à l'encadrement personnalisé, offerts par l'ensemble de l'équipe-école.

Clientèle : élèves de 16 à 22 ans au 30 juin.

Niveaux : 4^e et 5^e secondaire, avec reprise des matières de base de 3^e secondaire, ainsi que les préalables pour le DEP et le CEGEP

Horaire : 5 jours/semaine incluant une période de mise à jour quotidienne. Possibilité d'horaire à temps partiel.

Cours : l'école offre plusieurs cours optionnels de 4^e et 5^e secondaire comme espagnol, plein air, aspirant-moniteur, informatique, multimédia, arts plastiques, perfectionnement sportif et activités physiques ainsi que les matières enrichies comme les mathématiques et les sciences physiques, la chimie et la physique de 5^e secondaire.

Activités parascolaires : café étudiant, jeux d'échecs et de société, équipe d'improvisation, bal des finissants, gala d'excellence, spectacles étudiants, coop étudiante, centre d'aide aux études, etc.

Activités sportives : sport au gymnase tous les midis et après l'école ainsi qu'une salle d'entraînement disponible

Inscription : • **session d'automne :** période du libre choix (octobre) et à partir de la mi-mars en vue de l'année suivante

• **session de printemps :** à partir de la mi-novembre.

École Eulalie-Durocher

2455, rue Létourneux (Métro Pie IX)
Montréal, Québec
H1V2N9
514-596-4949
www.csdm.qc.ca/edurocher

L'enseignement est dispensé à raison de trois demi-journées par semaine pour les cours permettant à l'élève de cumuler six unités, et de deux demi-journées pour les cours permettant de cumuler 4 unités. Les cours offerts et les méthodes d'évaluation sont conformes à ceux du secteur des jeunes. À la fin de chaque session, soit en janvier et en juin, les élèves sont soumis aux examens officiels du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport et, de la commission scolaire.

Les jeunes de 16 à 18 ans domiciliés sur le territoire d'une autre commission scolaire peuvent être admis avec l'autorisation de celle-ci.

MARIE-ANNE *Une école pour toi... adaptée à tes besoins depuis plus de 25 ans !*

Clientèle : 16 – 22 ans (avoir 16 ans au 30 juin)

Normes de certification : secteur Jeunes

Horaire : jour, soir, combinaison des deux, selon le cas

jour : 8h45 à 16h, du lundi au vendredi

soir : 17h à 20h, du lundi au jeudi

Formation : cours magistraux.

Sur deux semestres : session automne et session hiver. L'élève a la possibilité de compléter deux niveaux en une année dans les matières de base.

Cours offerts : niveaux 3^e, 4^e et 5^e secondaire pour compléter un DES, des préalables de cégep ou de DEP

3^e secondaire dans les matières de base en reprise seulement.

Options : cinéma, multimédia, activités sportives, arts plastiques, éducation économique

Activités parascolaires : café étudiant, radio étudiante, salle de cinéma, salle d'entraînement, basketball, hockey cosom, soccer, club d'échecs, impro, théâtre, Star Marie-Anne.

Services aux élèves : tutorat, encadrement, récupération, méthodes de travail

ADMISSION : demande d'admission possibles en tout temps. Consultez le site internet pour compléter votre demande www.csdm.qc.ca/marie-anne

marianne@csdm.qc.ca

École Marie-Anne

100, rue Sauvé est (métro Sauvé)
Montréal H3L 1H1
(514) 596-5460

Services offerts à la CSDM

Pour les mères adolescentes

L'école **Rosalie-Jetté** accueille des adolescentes enceintes et jeunes mères désireuses de poursuivre leurs études de niveau secondaire dans des conditions adaptées à leurs besoins.

L'inscription se fait en tout temps de l'année scolaire. L'enseignement individualisé est privilégié. Des services spéciaux sont disponibles, tels des cours de psychologie de l'enfant, cours prénatals et postnatals, stage à la garderie, etc.

Le personnel enseignant et professionnel se veut présent et attentif au cheminement particulier de chacune des élèves. Ces dernières peuvent compter sur une pouponnière-garderie.

Pour obtenir plus d'information:

École Rosalie-Jetté

☎ 514-596-4240

Inscription à l'école d'un élève handicapé par une déficience motrice légère ou organique ou par une déficience langagière, par une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde ou par des troubles sévères du développement ou par une déficience physique grave ou d'un élève qui présente des difficultés d'apprentissage ou de comportement

Lors de l'inscription, on doit préciser les difficultés ou la nature du handicap de l'élève. La direction de l'école recueillera, avec la collaboration et l'autorisation des parents, les informations nécessaires à l'analyse des besoins de l'élève. Cette analyse peut se faire, s'il y a lieu, avec les intervenants qui ont travaillé avec l'enfant dans son cheminement scolaire.

Pour les élèves handicapés, la direction de l'école pourra s'adresser à différents comités d'experts formés par la CSDM, afin d'identifier les besoins particuliers de l'élève:

- le comité de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'une déficience auditive (CREEHDA)
- le comité de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'une déficience visuelle (CREEHDV)
- le comité de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'une déficience physique (CREEHDP)
- le comité de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'une surdité (CREEHSC)
- les comités de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde (CREEDHI primaire) et (CREEDHI secondaire).
- le comité de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'un trouble sévère de la communication (CREEHTSC).
- le comité de référence et d'étude pour les élèves handicapés en raison d'un trouble de l'autisme ou de la psychopathologie (CREEHAP).

Ainsi, après avoir consulté les parents et avoir dressé un portrait des capacités et des besoins de l'élève, la direction de

l'école décidera des services éducatifs particuliers qui seront offerts à l'élève, ainsi que de l'endroit qu'il devra fréquenter pour les recevoir.

La CSDM ayant développé différents modèles de services pour répondre aux besoins de l'ensemble de ses élèves, il se peut que l'élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou de comportement puisse, selon ses besoins, être desservi:

- en classe ordinaire,
ou
- en classe spéciale dans une école ordinaire,
- à une école désignée (école ordinaire avec une concentration de services)
ou encore
- à l'école spéciale.

Un programme adapté d'insertion sociale et de préparation au marché du travail (ISPMT) est offert aux élèves âgés de 16 à 21 ans, handicapés par une déficience intellectuelle. Cette formation s'appuie sur deux concepts clés, soit l'intégration des matières vécues par une pédagogie de projets et l'alternance école-travail. Elle vise le développement des attitudes, des habitudes et des habiletés conformes aux exigences de la vie communautaire et du marché du travail. Une attestation de stage en milieu de travail reconnaît et sanctionne les stages effectués et réussis.

Le programme ministériel, DÉFIS (Démarche éducative favorisant l'intégration sociale) a été également mis à l'essai en 1996-97 et se poursuit depuis.

Le programme vise les mêmes objectifs que celui précédemment cité.

Pour les élèves présentant des troubles de comportement et d'adaptation

Ces écoles poursuivent les mêmes objectifs pédagogiques que l'école régulière et dispensent les mêmes programmes officiels du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, menant à la reconnaissance des études secondaires. Ces écoles mettent cependant l'accent sur une démarche rééducative aux plans personnel et social.

École Espace-Jeunesse

☎ 514-596-4288

École Henri-Julien

☎ 514-596-4400

de la Lancée

☎ 514-356-4450

Dominique-Savio

☎ 514-858-3999

Formation professionnelle

Prenez une longueur d'avance !

Mardi 4 novembre 2008

Participez à la journée portes ouvertes
dans tous nos centres de formation
professionnelle.

Formation professionnelle

SOURCE: La formation professionnelle dans les commissions scolaires
Instruction 2008-2009

Conditions d'admission

PRÉALABLES

CATÉGORIE 1

- ✓ être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES)
ou
- ✓ avoir au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours et avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
ou
- ✓ pour la personne ayant complété la 3^e secondaire, on exige la poursuite de la formation générale, en concomitance avec la formation professionnelle, afin d'obtenir les unités manquantes en 4^e secondaire pour la langue d'enseignement, la langue seconde et les mathématiques
ou
- ✓ avoir au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels
ou
- ✓ se voir reconnaître les apprentissages équivalents

CATÉGORIE 2

- ✓ être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES)
ou
- ✓ avoir au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours et avoir obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
ou
- ✓ avoir au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels

CATÉGORIE 3

- ✓ être titulaire d'un DEP dans le métier correspondant au programme d'études choisi
ou
- ✓ se voir reconnaître les apprentissages équivalents

Métiers d'avenir pour les filles : les métiers non traditionnels

Il s'agit de métiers exercés historiquement par des hommes et dans lesquels on retrouve encore peu de femmes (ex.: métiers de la construction, mécanique auto, fabrication mécanique, etc.).

Ces métiers viennent élargir l'éventail de choix de carrière, d'autant plus qu'il existe généralement pour ces métiers une structure salariale et des conditions de travail (congrés, avantages sociaux) souvent supérieures à la moyenne, ainsi que des possibilités d'avancement.

Alternance travail-études

L'alternance en formation professionnelle consiste en l'utilisation de deux lieux distincts d'acquisition de compétences professionnelles soit, le milieu scolaire et le milieu de travail.

L'alternance est une stratégie éducative en vue de parfaire une formation. Elle poursuit deux buts :

- acquérir des compétences en milieu de travail ;
- transférer, dans une situation réelle de travail, des compétences déjà acquises et intégrer progressivement l'élève à l'exercice du métier ou de la profession.

Programme intégré (accès à 3 diplômes en 5 ans)

Offre la possibilité d'obtenir à la fois un diplôme d'étude secondaires (DES), un diplôme d'études professionnelles (DEP) et un diplôme d'études collégiales (DEC) en cinq ans. Dans un cheminement régulier, il faudrait normalement compter sept ans pour compléter ces trois formations séparément.

L'élève s'inscrit à ce type de programme après avoir terminé sa 3^e secondaire. Deux ans plus tard, il obtient son DES. Ensuite, six mois d'études sont exclusivement consacrés à la formation professionnelle qui mènera l'élève à l'obtention de son DEP. L'étape finale est constituée d'une formation de deux ans et demi dans un établissement d'enseignement collégial où l'élève décrochera son diplôme d'études collégiales (DEC).

Demande d'admission

Il est possible de s'inscrire en tout temps sur le site internet www.srafp.com.

Service de placement

L'aide au placement sur le marché du travail est maintenant disponible dans chacun des centres pour les élèves diplômés en formation professionnelle de la CSDM.

Formation professionnelle

OFFERTE À LA CSDM

ÉCOLE DES MÉTIERS DE MONTRÉAL

TABLEAU DES SECTEURS ET DES PROGRAMMES

Légende

1. Programme en concomitance (groupe fermé)
 2. Programme intégré
 3. Programme alternance travail-études
 4. Programme entrée continue, sortie variable
 5. Enseignement individualisé
- cours offert le jour et le soir lorsque le nombre d'inscriptions le permet
 - la demande d'admission à ce programme peut être faite en tout temps.
 - ▲ ce programme est sujet à des examens d'admission.

PARTICULARITÉS	PROGRAMMES	CODE	SANCTION ET DURÉE		PRÉALABLES	de l'aérospatiale	de la construction	de l'équipement motorisé	de l'horticulture	de l'informatique, du commerce et de l'administration	des Faubourgs	du meuble	du Sud-Ouest
			DEP	ASP									
	Administration, commerce et informatique												
3, ●, ■	Comptabilité	5231	1350		Catégorie 1					◇			
■, ●	Gestion d'entreprise spécialisée de la construction	5163		450	Catégorie 3		◇						
■, ●	Lancement d'une entreprise	5264		330						◇			
●, ■, 3	Secrétariat	5212	1485		Catégorie 1					◇			
3, ●, ■	Secrétariat juridique	5226		450	Catégorie 3					◇			
●, ■	Secrétariat médical	5227		450	Catégorie 3					◇			
3, ●, ■, 2	Soutien informatique	5229	1800		Catégorie 1					◇			
3, ●	Vente-conseil	5196	900		Catégorie 1					◇			
	Agriculture et pêches												
●	Fleuristerie	5173	1035		Catégorie 2				◇				
▲, ●	Horticulture ornementale	1088	1350		Catégorie 1				◇				
●	Réalisation d'aménagements paysagers	5071	930		Catégorie 2				◇				
●	Spécialités en horticulture	5043		450	Catégorie 3				◇				
	Alimentation et tourisme												
●, 3	Cuisine actualisée	5159		525	Catégorie 3								
	Cuisine d'établissement	1038	1350		Catégorie 1								
	Service de restauration	5293	960		Catégorie 2								
●, 3	Vente de voyages	5236	1245		Catégorie 1 et langue d'enseignement 5 ^e sec. et langue seconde 5 ^e sec.					◇			
	Arts												
●, ■, 5	Bijouterie-joaillerie	5085	1800		Catégorie 1								◇
●	Taille de pierre	5178	1440		Catégorie 2		◇						

Concomitance (après la 3^e secondaire)

Permet à des élèves en formation initiale, ayant réussi la 3^e secondaire, de commencer leur formation professionnelle (accès progressif au DEP), tout en acquérant les préalables de la formation générale en 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique.

L'enseignement individualisé

Permet à un élève d'apprendre un métier à l'aide de guides d'apprentissage tout en bénéficiant de l'encadrement du personnel enseignant, des équipements et de l'outillage nécessaires.

L'élève peut s'inscrire en tout temps et réaliser sa formation à un rythme qui lui convient. Tous les élèves sont regroupés dans un même atelier et chacun poursuit son cheminement. Pour obtenir son diplôme, l'élève doit répondre aux mêmes exigences d'évaluation que l'enseignement conventionnel.

Préalables, voir page 41

AVERTISSEMENT:

Tous les renseignements ont fait l'objet d'une mise à jour avant l'impression (décembre 2007). Pour connaître les **modifications ultérieures**, veuillez consulter le service d'orientation de votre école.

**TABLEAU
DES SECTEURS
ET DES
PROGRAMMES**
Légende

1. Programme en concomitance (groupe fermé)
2. Programme intégré
3. Programme alternance travail-études
4. Programme entrée continue, sortie variable
5. Enseignement individualisé

- cours offert le jour et le soir lorsque le nombre d'inscriptions le permet
- la demande d'admission à ce programme peut être faite en tout temps.
- ▲ ce programme est sujet à des examens d'admission.

PARTICULARITÉS	PROGRAMMES	CODE	SANCTION ET DURÉE		PRÉALABLES	de l'aérospatiale	de la construction	de l'équipement motorisé	de l'horticulture	de l'informatique, du commerce et de l'administration	des Faubourgs	du meuble	du Sud-Ouest
			DEP	ASP									
	Bâtiment et travaux publics												
■, ●	Arpentage et topographie	5238	1800		Catégorie 1								◇
●	Briquetage-maçonnerie	5303	900		Catégorie 2		◇						
●	Calorifugeage	5119	900		Catégorie 2		◇						
●	Carrelage	5300	690		Catégorie 2		◇						
■, ●, ▲	Charpenterie-menuiserie	1428	1350		Catégorie 1		◇						
■, ●	Dessin de bâtiment	5250	1800		Catégorie 1								◇
3, ●, ■, 4	Entretien général d'immeubles	5211	900		Catégorie 2							◇	
■, ●	Peinture en bâtiment	5116	900		Catégorie 2		◇						
●	Plâtrage	5286	810		Catégorie 2		◇						
■, ●, ▲	Plomberie et chauffage	5148	1500		Catégorie 1		◇						
●	Pose de revêtements souples	5115	900		Catégorie 2		◇						
●	Pose de systèmes intérieurs	5118	645		Catégorie 2		◇						
●	Préparation et finition de béton	5117	900		Catégorie 2		◇						
●	Restauration de maçonnerie	5215		495	Catégorie 3		◇						
●	Vente de produits de quincaillerie	5272	1215		Catégorie 1		◇						
●	Carpentry	1928	1350		Catégorie 1		◇						
●	Masonry/Bricklaying	5608	900		Catégorie 2		◇						
●	Commercial and Residential Painting	5616	900		Catégorie 2		◇						
●	Plastering	5786	810		Catégorie 2		◇						
■, ●, ▲	Plumbing and Heating	5648	1500		Catégorie 1		◇						
●	Preparing and Finishing Concrete	5617	900		Catégorie 2		◇						
●	Tiling	5800	690		Catégorie 2		◇						
	Bois et matériaux connexes												
■, ●, 3	Ébénisterie	5030	1650		Catégorie 1								◇
■, ●, 3, 5	Finition de meubles	5142	900		Catégorie 1								◇
●, 3, 4	Rembourrage artisanal	5080	1350		Catégorie 1								◇
	Cuir, textile et habillement												
■, ●	Confection de vêtements (façon tailleur)	5219	1455		Catégorie 1							◇	
■, ●, 5	Confection sur mesure et retouche	5239	1470		Catégorie 1							◇	
■, ●	Dessin de patron	5218	1725		Catégorie 1							◇	
	Électrotechnique												
●, ▲, ■	Électricité	5295	1350		Catégorie 1		◇						
■, ●	Électromécanique de systèmes automatisés	5281	1800		Catégorie 1								◇
■, ●	Réparation d'appareils électroménagers	5024	1350		Catégorie 1								◇
■, ●	Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	5271	1800		Catégorie 1								◇
●, ▲, ■	Electricity	5795	1350		Catégorie 1		◇						
	Entretien d'équipement motorisé												
●, 3, ■	Carrosserie	5217	1590		Catégorie 1			◇					
●, ▲, ■	Mécanique automobile	5298	1800		Catégorie 1			◇					
●, ▲, ■	Mécanique d'engins de chantier	5055	1800		Catégorie 1			◇					
●, ■	Mécanique de motocyclettes	5232		540	Catégorie 3			◇					
●, ▲, ■	Mécanique de véhicules légers	5154	1800		Catégorie 1			◇					
▲, ●, ■	Mécanique de véhicules lourds routiers	5049	1800		Catégorie 1			◇					
■, ●, 3, 1	Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé	5258	930		Catégorie 1			◇					

Formation professionnelle

OFFERTE À LA CSDM

ÉCOLE DES MÉTIERS DE MONTRÉAL

TABLEAU DES SECTEURS ET DES PROGRAMMES

Légende

1. Programme en concomitance (groupe fermé)
 2. Programme intégré
 3. Programme alternance travail-études
 4. Programme entrée continue, sortie variable
 5. Enseignement individualisé
- cours offert le jour et le soir lorsque le nombre d'inscriptions le permet
 - la demande d'admission à ce programme peut être faite en tout temps.
 - ▲ ce programme est sujet à des examens d'admission.

PARTICULARITÉS	PROGRAMMES	CODE	SANCTION ET DURÉE		PRÉALABLES	de l'aérospatiale	de la construction	de l'équipement motorisé	de l'horticulture	de l'informatique, du commerce et de l'administration	des Faubourgs	du meuble	du Sud-Ouest
			DEP	ASP									
	Fabrication mécanique												
■, ●, 5	Conduite et réglage de machines à mouler	5193	1350		Catégorie 1								◇
■, ●, 4, 5	Dessin industriel	5225	1800		Catégorie 1								◇
■, ●	Montage de câbles et de circuits	5269	945		Catégorie 1	◇							
■, ●	Montage de structures en aérospatiale	5197	975		Catégorie 1	◇							
■, ●	Montage mécanique en aérospatiale	5199	1035		Catégorie 1	◇							
■, ●	Outillage	5042		900	Catégorie 3	◇							
■, ●	Techniques d'usinage	5223	1800		Catégorie 1	◇							
■, ●	Tôlerie de précision	5244	1275		Catégorie 1	◇							
■, ●	Usinage sur machine-outils à commande numérique	5224		885	Catégorie 3	◇							
●, ■	Cable and Circuit Assembly	5769	945		Catégorie 1	◇							
●, ■	Aircraft Structural Assembly	5697	975		Catégorie 1	◇							
●, ■	Machining Technics	5723	1800		Catégorie 1	◇							
▲, ■, ●	Numerical Control Machine Tool Operation	5724		885	Catégorie 3	◇							
	Mécanique d'entretien												
▲, ●	Mécanique d'ascenseur	5200	1800		Catégorie 1								◇
■, ●	Mécanique d'entretien en commandes industrielles	5006		450	Catégorie 3								◇
■, ●	Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	5012		450	Catégorie 3								◇
■, ●	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	5260	1800		Catégorie 1								◇
▲, ●	Elevator Mechanics	5700	1800		Catégorie 1								◇
	Métallurgie												
●, ■	Ferblanterie – Tôlerie	5233	1800		Catégorie 1	◇							
●, ■	Soudage haute pression	5234		600	Catégorie 3	◇							
●, ■	Soudage - montage	5195	1800		Catégorie 1	◇							
■	Traitement de surface	5222	780		Catégorie 1	◇							
■, ●	Sheet Metal Work	5733	1800		Catégorie 1	◇							
	Santé												
■, ●	Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé	5081	630		Catégorie 2						◇		
▲, ■	Assistance dentaire	5144	1500		Catégorie 1						◇		
●, ■	Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	5045	960		Catégorie 1						◇		
▲	Assistance technique en pharmacie	5302	1200		Catégorie 1						◇		
▲, ■	Santé, assistance et soins infirmiers	5287	1800		Catégorie 1 et langue d'ens. 5 ^e sec.						◇		
	Soins esthétiques												
■, ●, 5	Coiffure	5245	1455		Catégorie 1						◇		
■, ●	Épilation à l'électricité	5068		450	Catégorie 3						◇		
▲, ●	Esthétique	5035	1350		Catégorie 1						◇		

Préalables, voir page 41

Établissements de formation professionnelle à la CSDM

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM)

5300, rue Chauveau
Montréal H1N 3V7
☎: 514-596-2376 (AÉRO)
Télec.: 514-596-3450
www.csdm.qc.ca/emam

École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)

5205, rue Parthenais
Montréal H2H 2H4
☎: 514-596-4590
Télec.: 514-596-7145
www.csdm.qc.ca/emcm

École des métiers de l'horticulture de Montréal

(en association avec le Jardin botanique)
2185, rue Ontario Est
Montréal H2K 1V7
☎: 514-596-4600
Télec.: 514-596-5717

École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (EMEMM)

5455, rue St-Denis
Montréal H2J 4B7
☎: 514-596-5855
Télec.: 514-596-5857
www.csdm.qc.ca/ema

École des métiers des Faubourgs de Montréal (EMFM)

2185, rue Ontario Est
Montréal H2K 1V7
☎: 514-596-4600
Télec.: 514-596-5717
www.csdm.qc.ca/faubourgs

École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA)

3955, rue de Bellechasse
Montréal H1X 1J6
☎: 514-596-4150
Télec.: 514-596-4155
www.emica.ca

École des métiers du Sud-Ouest de Montréal (EMSOM)

717, rue Saint-Ferdinand
Montréal H4C 3L7
☎: 514-596-5960
Télec.: 514-596-7416
www.csdm.qc.ca/emsom

École des métiers du meuble de Montréal (EMMM)

6028, rue Marquette
Montréal H2G 2Y2
☎: 514-596-7919
Télec.: 514-596-7883
www.csdm.qc.ca/emmm

Aide financière

Prêts et bourses

Une aide financière pour la formation professionnelle au niveau secondaire est possible grâce au programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

Pour être admissible au programme des prêts et bourses pour les études secondaires en formation professionnelle à temps plein, le candidat doit répondre à certains critères.

Pour plus de renseignements: 1 888 345-4505

ou

www.afe.gouv.qc.ca

ou

consulter la conseillère ou le conseiller d'orientation de votre école, ou le conseiller ou la conseillère en formation scolaire de votre centre de formation aux adultes, ou la personne responsable de ce dossier dans votre école.

Formation professionnelle

HORS DE LA CSDM

TABLEAU DES SECTEURS ET DES PROGRAMMES

	NO PROG	SANCTION ET DURÉE		PRÉALABLES
		DEP	ASP	
AGRICULTURE ET PÊCHE				
Aquiculture	5094	900		2
Arboriculture - élagage	5079	915		2
Grandes cultures	5254	1095		1
Pêche professionnelle	5257	1605		2
Poissonnerie	5301	900		2
Production acéricole	5256	1005		1
Production de bovins de boucherie	5168	1245		1
Production horticole	5210	1470		1
Production laitière	5167	1245		1
Production porcine	5171	1170		1
ALIMENTATION ET TOURISME				
Boucherie de détail	5268	900		2
Boulangerie	5270	795		2
Pâtisserie	5297	1350		1
Pâtisserie de restaurant	1057		450	3 (DEP cuisine d'établissement)
Réception en hôtellerie	5283	735		1
Sommellerie	5314		450	3 (DEP service de restauration)
ARTS				
Décoration intérieure et étalage	5505	1800		1
Photographie	5292	1800		1
Vente et service en bijouterie	1017		450	3 (DEP bijouterie-joaillerie ou horlogerie-bijouterie)
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Découpe et transformation du verre	5140	960		1
Entretien de bâtiments nordiques	5202	1320		2
Entretien et préparation de caravanes	5214	975		2
Intervention en sécurité incendie	5322	1185		1
Installation et fabrication de produits verriers	5282	1350		1
Mécanique de machines fixes	5146	1800		1
Mécanique de protection contre les incendies	5121	900		2
Pose de revêtements de toiture	5032	600		2
Réfrigération	5315	1800		1
Réparation d'appareils au gaz naturel	5172		600	3 (DEP plomberie- chauffage ou mécanique de machines fixes ou mécanique de machines fixes-vapeur ou électricité d'entretien)

Préalables, voir p. 41 — Consulte le conseiller d'orientation de ton école pour connaître les établissements qui offrent ces programmes.

Formation professionnelle

HORS DE LA LA CSDM

TABLEAU DES SECTEURS ET DES PROGRAMMES

	NO PROG	SANCTION ET DURÉE		PRÉALABLES
		DEP	ASP	
BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES				
Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré	5028	1050		1
Gabarits et échantillons	1442		900	3
Modelage	5157	1500		1
Rembourrage industriel	5031	900		1
CHIMIE ET BIOLOGIE				
Conduite de procédés de traitement de l'eau	5213	1800		1
COMMUNICATION ET DOCUMENTATION				
Imprimerie	5246	1350		1
Procédés infographiques	5221	1800		1
Reprographie et façonnage	5240	840		1
Traduction-Interprétation Inuktitut	5204	1440		5
ÉLECTROTECHNIQUE				
Installation et entretien de systèmes de sécurité	5296	1485		1
Installation et réparation d'équipement de télécommunication	5266	1800		1
Liaison en réseau d'équipement bureautique	5280		450	3
Montage de lignes électriques	5185	900		2
Réparation d'appareils au gaz naturel	5172		600	3
Service technique d'équipement bureautique	5265	1800		1
ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ				
Mécanique agricole	5070	1800		1
Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques	5259		810	3
Mécanique marine	5318	1350		1
Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	5194	1095		1
ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
Protection et exploitation de territoires fauniques	5179	1320		1
FABRICATION MÉCANIQUE				
Fabrication de moules	5249		900	3
Opération d'équipements de production	5310	900		2
Matriçage	5041		900	3 (DEP technique d'usinage)
Mise en oeuvre de matériaux composites	5266	900		1

Préalables, voir p. 41 — Consulte le conseiller d'orientation de ton école pour connaître les établissements qui offrent ces programmes.

Formation professionnelle

HORS DE LA CSDM

TABLEAU DES SECTEURS ET DES PROGRAMMES

	NO PROG	SANCTION ET DURÉE		PRÉALABLES
		DEP	ASP	
FORESTERIE ET PAPIER				
Abattage et façonnage des bois	5189	840		2
Abattage manuel et débardage forestier	5290	900		2
Affûtage	5073	900		2
Aménagement de la forêt	5306	1215		1
Classement des bois débités	5208	930		2
Pâtes et papiers (opérations)	5262	1170		1
Sciage	5088	900		2
Travail sylvicole	5289	900		2
MÉCANIQUE D'ENTRETIEN				
Horlogerie - bijouterie	5182	1800		1
Horlogerie - rhabillage	5263		600	3 (DEP horlogerie-bijouterie)
Mécanique de machines à coudre industrielles	5209	1350		1
Réparation d'armes à feu	1489	1350		1
Serrurerie	5162	1290		1
MÉTALLURGIE				
Chaudronnerie	5165	1290		1
Fabrication de structures métalliques et métaux ouvrés	5308	1350		1
Fonderie	5203	1230		1
Montage structural et architectural	5299	1230		1
Pose d'armature de béton	5076	735		2
MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER				
Conduite d'engins de chantier	5220	1095		2
Conduite d'engins de chantier nordique	5284	900		2
Conduite de grues	5248	870		2
Conduite de machinerie lourde, voirie forestière	5273	630		2
Conduite de machines de traitement du minerai	5274	900		2
Extraction de minerai	5261	930		2
Forage au diamant	5253	600		2
Forage et dynamitage	5092	900		1
CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT				
Confection de vêtements et d'articles de cuir	5247	900		2
Nettoyage à sec et entretien de vêtements	5082	690		2
Production industrielle de vêtement	5252	870		2
Production textile (opérations)	5243	885		2
TRANSPORT				
Régulation de vol	5304	900		1
Transport par camion	5291	615		1

Préalables, voir p. 41 — Consulte le conseiller d'orientation de ton école pour connaître les établissements qui offrent ces programmes.

Formation générale des adultes

Renseignements généraux

L'inscription

L'élève à l'éducation aux adultes, c'est-à-dire celui qui a 16 ans et plus au 30 juin de l'année courante, s'inscrit au centre d'éducation des adultes où il suivra ses cours.

Les documents requis pour s'inscrire sont les suivants :

- le certificat de naissance conforme aux prescriptions du Code civil

ou

- la copie certifiée d'un des documents officiels suivants qui comprend les nom et prénom et la date de naissance du détenteur :
 - certificat de naissance, extrait d'acte de naissance ou baptistaire émis avant le 1^{er} janvier 1994 ;
 - certificat de changement de nom ;
 - certificat de jugement d'adoption ;
 - certificat de citoyenneté canadienne ;

ou

- les documents d'immigration émis par les gouvernements fédéral et provincial

et

- le dernier bulletin

ou

- le relevé de notes (4^e, 5^e secondaire) pour établir le profil de formation et vérifier les conditions d'admission pour inscrire l'élève dans un programme de formation professionnelle.

Les frais de service

Les frais sont de 40 \$ par semestre, payables à l'inscription. Le premier semestre couvre la période du 1^{er} juillet au 31 décembre et le deuxième, celle du 1^{er} janvier au 30 juin.

À l'éducation
des adultes,
16 centres
à votre service !

Centre
d'éducation
des adultes
par service

Centres	Services offerts													
	Alphabétisation	Alpha - préséc. - sec. personnes handicapées	Accueil et référence	Éducation populaire	Évaluation et reconnaissance des acquis	Formation à distance	Secondaire (formation générale)	Français, langue seconde	Présecondaire	Services aux entreprises	ISP (intégration socioprofessionnelle)	FIS (formation à l'intégration sociale)	Prélabiles cégep	
Champagnat (514) 350-8800	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
CREP (organismes) (514) 596-4567	●													
Gabrielle-Roy (514) 596-4455	●													
Gédéon-Ouimet (514) 596-4514														
Hochelaga-Maisonneuve (514) 596-7441														
Lartigue (514) 596-4433	●													
Marie-Médiatrice (514) 596-5150														
Pauline-Julien (514) 736-8105														
Saint-Louis (514) 596-5800														
Saint-Paul (514) 596-4544														
Saint-Paul ann. Saint-Henri (514) 596-4544														
Saint-Paul ann. Saint-Raymond (514) 596-4544														
Sainte-Croix (514) 596-4381	●													
Tétreaultville (514) 596-5222														
William-Hingston (514) 596-4700														
Yves-Thériault (514) 596-7110														

Les services de consultation, d'évaluation et de documentation et la formation à distance

Pour l'élève adulte, le centre Champagnat est la première source d'information sur les activités et les services offerts dans tout le réseau des centres. Il offre aussi des services complets d'orientation et d'évaluation des acquis scolaires en plus d'être un lieu de consultation et de passation de divers tests : classement, équivalence de scolarité et développement général. Ces services sont offerts au

centre Champagnat (514 350-8800). Pour la formation à distance, inscription en tout temps 514 350-8800 poste 8888 ou www.FADassistee.ca.

Les services aux entreprises en formation de base et l'éducation populaire

Ces services sont offerts au Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) 514 596-4567 poste 4786.

- Consultez la section formation générale adultes dans le site internet de la CSDM, www.csdm.qc.ca, pour connaître les adresses. Suivre le cheminement électronique suivant : **Établissements/Formation générale adultes**

The image consists of a repeating background pattern of the text "MON PROJET D'ORIENTATION JE CHOISIS MES COURS JE M'ORIENTE EN FORMATION GÉNÉRALE D'ORDRE SECONDAIRE JE M'ORIENTE EN FORMATION PROFESSIONNELLE D'ORDRE SECONDAIRE JE M'ORIENTE EN FORMATION COLLÉGIALE JE M'ORIENTE VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL JE CONSULTE LE CONSEILLER D'ORIENTATION DE MON ÉCOLE" in a light green color. Overlaid on this pattern is the title "Formation collégiale" in a large, bold, dark green font.

Liste des programmes et

Légende des préalables du secondaire

0	Aucun cours spécifique	13	Réussir les mathématiques 536 (068-536)
9	Réussir les mathématiques 514 (068-514)	20	Réussir les sciences physiques 436 (056-486 et 430) ou (056-416 et 430)
10	Réussir les mathématiques 426 (068-426)	30	Réussir la chimie 534 (051-584)
11	Réussir les mathématiques 436 (068-436)	40	Réussir la physique 534 (054-584)
12	Réussir les mathématiques 526 (068-526)	50	Réussir la musique 534 (165-534)

Préalable exigé	Ce préalable est-il satisfait par le cours...				
	068 514	068 426	068 436	068 526	068-536
Mat 514	oui	oui	oui	oui	oui
Mat 426	non	oui	oui	oui	oui
Mat 436	non	non	oui	oui	oui
Mat 526	non	non	non	oui	oui
Mat 536	non	non	non	non	oui

Formation préuniversitaire

DEC en sciences de la nature

200,B0	Sciences de la nature	13,30,40
200,10	Bac international, sciences de la nature	13,30,40*

DEC en sciences Humaines

300,10	BAC. International:- Science humaines	12,*
300,30	Sciences humaines profil général	9
300,31	Sciences humaines avec math.	12
300,32	Sciences humaines, profil administration	12
300,33	Sciences humaines profil individu	9
300,34	Sciences humaines, profil société	9
300,35	Sciences humaines profil monde	9

DEC en musique, arts et lettres, danse et arts plastiques

500,75	Arts et lettres, profil arts et lettres	0
500,25	Arts et lettres, profil ciné et/ou communication	0
500,35	Arts et lettres, profil arts visuels	0
500,45	Arts et lettres, profil lettres	0
500,55	Arts et lettres, profil langues	0*
500,65	Arts et lettres, profil arts d'interprétation	0
501,A0	Musique	50*
506,A0	Danse	0*
510,A0	Arts plastiques	0*

Autres DEC

700,A0	Sciences, lettres et arts	13,30,40*
700,B0	Histoire et civilisation	9

Doubles DEC (3 ans)

200,11	Sc. de la nature et musique	13,30,40,50*
200,12	Sc. de la nature et sc. humaines	13,30,40
200,13	Sc. de la nature et arts plastiques	13,30,40*
200,15	Sc. de la nature et danse	13,30,40*
200,16	Sc. de la nature, arts et lettres	13,30,40
300,16	Sc. humaines, arts et lettres	9 ou 12
300,11	Sc. humaines et musique	9 ou 12,50*
300,13	Sc. humaines et arts plastiques	9 ou 12
300,15	Sc. humaines et danse	9 ou 12
500,11	Arts et lettres et musique	50*
500,13	Arts et lettres et arts plastiques	0
500,15	Arts et lettres et danse	0
501,13	Musique et arts plastiques	50
501,15	Musique et danse	50
506,13	Danse et arts plastiques	0

Cheminements particuliers

081, 01	Accueil et intégration
081,03	Session de transition

Formation technique

Techniques biologiques

110,A0	Tech. de prothèses dentaires	20*
110,B0	Tech. de denturologie	40*
111,A0	Tech. d'hygiène dentaire	30,40*
112,A0	Acupuncture	20*
120,01	Tech. de diététique	20*
140,A0	Tech. d'électrophysiologie médicale	11,40*
140,B0	Tech. d'analyses biomédicales	12,30,40*
141,A0	Tech. d'inhalothérapie	11,20,30*
142,A0	Tech. de radiodiagnostic	11,20*
142,B0	Tech. de médecine nucléaire	12,30*
142,C0	Tech. de radio-oncologie	12,20*
144,A0	Tech. de réadaptation physique	11,40*
144,B0	Tech. d'orthèses et de prothèses orthopédiques	0*
145,A0	Tech. de santé animale	09, 20*
145,C0	Tech. de bioécologie	11, 30,
A145,B0	Tech. d'aménagement cynégétique et halieutique	10

147,AA	Tech. du milieu naturel:- Aménagement de la ressource forestière	10, *20
147,AB	Tech. du milieu naturel:- Aménagement de la faune	10, *20
147,AC	Tech. du milieu naturel:- Aménagement et interprétation du patrimoine naturel	10, *20
147,AD	Tech. du milieu naturel:- Protection de l'environnement	10, *20
160,A0	Tech. d'orthèses visuelles	11,30,40
160,B0	Audioprothèse	13,40
171,A0	Tech. de thanatologie	20
180,A0	Soins infirmiers	20*,30
180,B0	Soins infirmiers (2 1/2 ans pour détenteurs d'un DEP)	20*, 30
181,A0	Tech. de soins préhospitaliers d'urgence	0
190,A0	Technologie de la transformation des produits forestiers	09
190,B0	Technologie forestière	0

Techniques agroalimentaires

152,A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	*0A
153,A0	Technologie des productions animales	9
153,B0	Technologie de la production horticole et de l'environnement	09
153,C0	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	09
153,D0	Technologie du génie agromécanique	09
154,A0	Technologie de la transformation des aliments	11,20
155,A0	Tech. équine	0

Notes: Les chiffres accompagnant chaque spécialité correspondent aux exigences spécifiques pour les élèves inscrits au secteur des jeunes en 2007-2008.

* Les institutions peuvent exiger des préalables différents ou supplémentaires (tests, entrevues, examen médical). Pour les connaître, veuillez vous adresser aux CEGEP concernés.

A Particularité: s'adresser aux CEGEP concernés.

CEGEPHONE: réponse à des questions concernant l'admission dans un CEGEP du SRAM, (514) 271-1124.

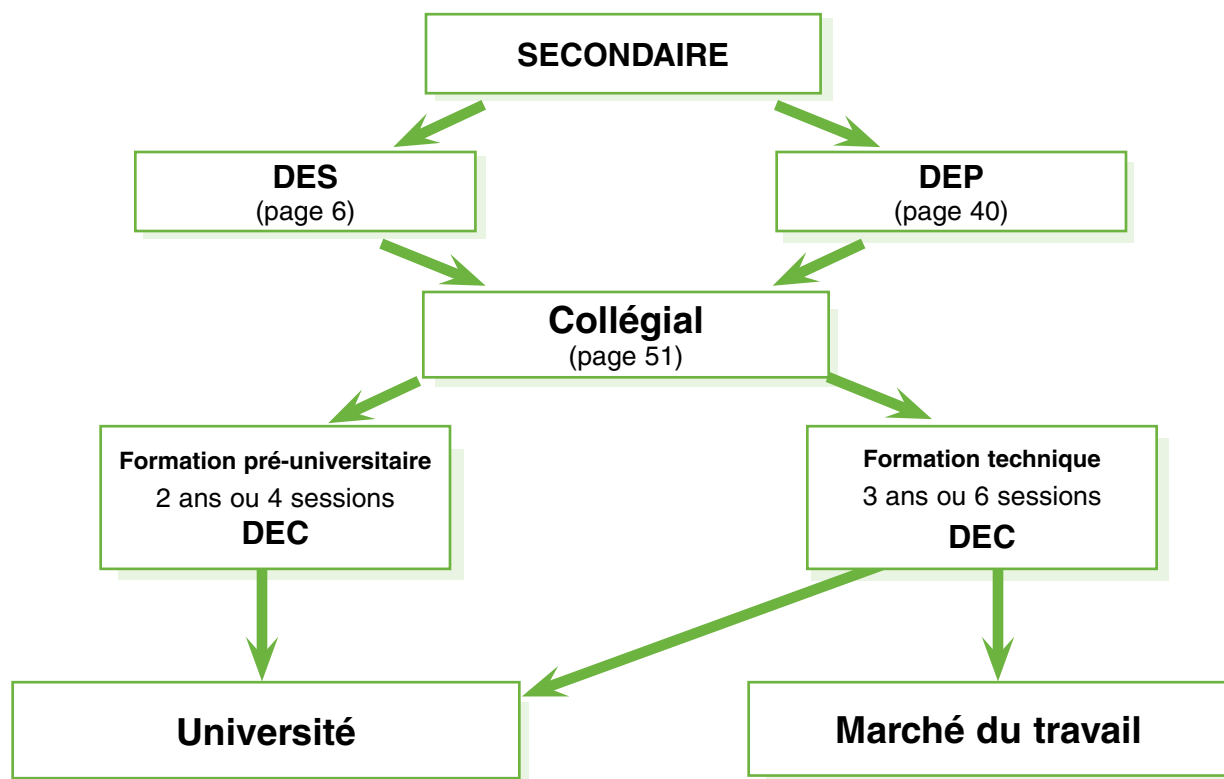
préalables spécifiques

Techniques physiques			Techniques humaines			Les arts (formation technique)		
210,AA	Tech. de laboratoire : biotechnologies	12, 30, 40*	310,A0	Tech. policières	09, A*	551,A0	Tech. professionnelles de musique et chanson	50*, A
210,AB	Tech. de laboratoire : chimie analytique	12, 30, 40*	310,B0	Tech. d'intervention en délinquance	09*	561,A0	Théâtre - production	0*, A
210,B0	Tech. de procédés chimiques	11, 20	310,C0	Tech. juridiques	09	561,B0	Danse interprétation	0*
210,02	Tech. de génie chimique	12, 30, 40	311,A0	Sécurité-Incendie (2 ans)	DEP, A	561,C0	Interprétation théâtrale	0*, A
221,A0	Tech. de l'architecture	11, 20	322,A0	Tech. d'éducation à l'enfance	0*	561,D0	Arts du cirque	0*
221,B0	Tech. du génie civil	12, 20	351,A0	Tech. d'éducation spécialisée	0*	570,A0	Graphisme	0*
221,C0	Tech. mécanique du bâtiment	11, 20	384,A0	Tech. de recherche sociale	09	570,B0	Tech. de muséologie	0
221,D0	Tech. de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	11, 20	388,A0	Tech. de travail social	0*	570,C0	Tech. de design industriel	11, 40
222,A0	Tech. d'aménagement et d'urbanisme	10	391,A0	Tech. d'intervention en loisir	0*	570,D0	Tech. de design de présentation	0
230,AA	Tech. de la géomatique : cartographie	11	393,A0	Tech. de la documentation	0*	570,E0	Tech. de design d'intérieur	0*
230,AB	Tech. de la géomatique : géodésie	11	Techniques de l'administration			570,04	Photographie	0
231,A0	Tech. d'aquaculture	10, 20				571,A0	Design de mode	0
231,03	Transformation des produits de la mer	10, 20				571,B0	Gestion de la production du vêtement	10
232,A0	Tech. des pâtes et papiers	12, 30, 40				571,C0	Commercialisation de la mode	0
233,B0	Tech. du meuble et d'ébénisterie	09	410,A0	Tech. de la logistique du transport	11	573,AA	Céramique	0
235,01	Tech. du génie industriel	11	410,B0	Tech. de comptabilité et de gestion	11*	573,AB	Construction textile	0
241,A0	Tech. de génie mécanique	12, 40 A	410,C0	Conseil en assurances et en services financiers	11*	573,AC	Ébénisterie artisanale	0
241,C0	Tech. de transformation des matériaux composites	10	410,D0	Gestion de commerces	11*	573,AD	Impression textile	0
241,D0	Tech. de maintenance industrielle	12, 40	411,A0	Archives médicales	09*	573,AE	Joaillerie	0
241,12	Tech. de transformation des matières plastiques	12, 20	412,AA	Tech. de bureautique-: coord. du travail de bureau	0*	573,AF	Lutherie	0
243,C0	Tech. de l'électronique industrielle	11, 20	412,AB	Tech. de bureautique-: micro-édition et hypermédia	0*	573,AG	Maroquinerie	0
243,B0	Tech. de l'électronique	11, 20	414,A0	Tech. de tourisme	09*	573,AH	Sculpture	0
243,15	Tech. de systèmes ordinés	11, 20	414,B0	Tech. de tourisme d'aventure	0	573,AJ	Verre	0
243,16	Tech. de conception électronique	11, 20	420,AA	Tech. de l'informatique-: informatique de gestion	13*	574,A0	Dessin animé	0*
244,A0	Technologie physique	12, 40*	420,AB	Tech. de l'informatique-: informatique industrielle	13*	574,B0	Techniques d'animation 3D et synthèse d'images	0*
248,B0	Navigation	11, 20	420,AC	Tech. de l'informatique-: gestion de réseaux informatiques	13*	Communications graphiques		
248,C0	Tech. du génie mécanique de marine	11, 20	430,A0	Tech. de gestion hôtelière	10*			
248,01	Tech. architecture navale	11, 20	430,30	Tech. de gestion d'un établissement de restauration	10*	581,A0	Infographie en préimpression	0
251,A0	Technologie des matières textiles	11, 20				581,B0	Techniques de l'impression	0
251,B0	Tech. de la production textile	11, 20				581,C0	Gestion de projet en communications graphiques	0*
260,A0	Assainissement de l'eau	12, 20				582,A1	Tech. d'intégration multimédia	0*
260,B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail	11, 20				589,A0	Tech. de production et de postproduction télévisuelles	0
270,AA	Techn. du génie métal-: procédés de transformation	12, 40				589,B0	Tech. de communication dans les médias	0
270,AB	Techn. du génie métal-: fabrication mécano-soudée	12, 40						
270,AC	Techn. du génie métal-: contrôle des matériaux	12, 40						
271,01	Géologie appliquée	11, 20						
271,02	Exploitation	11, 20						
271,03	Minéralurgie	11, 20						
280,A0	Pilotage d'aéronefs	13, 40						
280,B0	Tech. de construction aéronautique	12, 40						
280,C0	Tech. de maintenance d'aéronefs	12, 40						
280,04	Avionique	12, 40						
235,C0	Tech. de la production pharmaceutique	11						

Note: Les tableaux des pages 52 et 53 sont inspirés des documents suivants:

- 1) **Guide pratique des études collégiales au Québec**, 2008, SRAM.
- 2) **Guide général d'admission**, SRAM, session automne 2008.

Le système collégial



DES Diplôme d'études secondaires (voir les conditions d'admission p.6 pour certains programmes)
DEP Diplôme d'études professionnelles
DEC Diplôme d'études collégiales

Admission dans les collèges publics

Dates limites

Session d'automne : 1er mars
Session d'hiver : 1er novembre

Adresse: Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)

Case postale 11028
Succursale centre-ville
Montréal, Qc H3C 4W9
☎ : (514) 271-2454
www.sram.qc.ca

Définition: le SRAM reçoit les demandes d'admission des candidats qui veulent faire une demande dans l'un ou l'autre de ses 30 établissements publics membres. Ces demandes lui sont adressées directement, selon une procédure uniforme.

Admission dans les collèges privés et les collèges hors-SRAM

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, vous devez communiquer avec le collège choisi. Le formulaire du SRAM **ne peut être utilisé**.

Les conditions d'admission sont les mêmes dans tous les cégeps de la province.

Pour obtenir les informations suivantes:

- synthèse des programmes collégiaux;
- les collèges et les cours correspondants;
- les adresses des collèges publics et privés.

Consulter le «*Guide pratique des études collégiales au Québec, 2008*», SRAM.

Pour connaître les exigences auxquelles doit satisfaire l'étudiant de niveau collégial qui désire être admis aux universités québécoises, consultez le «*Guide pratique des études universitaires au Québec, 2008*», SRAM.

Tu aimerais allier travail et études ?

Certains programmes sont offerts selon la formule alternance travail-études.

Pour information, consulter le «*Guide pratique des études collégiales au Québec, 2008*».

[illegible]

Occupations diverses

Compte tenu des changements très fréquents dans les conditions de travail, les salaires, etc., nous préférons vous donner les adresses où vous pouvez recevoir les renseignements que vous désirez.

Agent de bord Agent au service des passagers

Exigences: avoir 18 ans, être citoyen ou résident permanent du Canada, grandeur 5'3" ou 1 m 60, langues français et anglais, détenir un 5^e secondaire ou l'équivalent

Air Canada

Bureau d'emploi C.P. 12000
Dorval (Québec) H4Y 1B6
www.aircanada.ca/carriere

☎ : 514 422-7961

Agent de sécurité

Dans bien des cas, une formation privée ou une Attestation d'études collégiales permet d'accéder à cette occupation. S'informer auprès de ton conseiller d'orientation

Agent immobilier agréé ou affilié

Collège de l'immobilier du Québec
600, chemin du Golf
Île-des-Soeurs (Québec) H3E 1A8
www.collegeimmobilier.com

☎ : 514 762-1862
1-888-762-1862

Exigences: 5^e secondaire ou l'équivalent. Le programme est offert par la formation à distance. Le certificat est octroyé par l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, avec la réussite de l'examen provincial de fin de formation.

Pilote de ligne

S'adresser aux différents transporteurs aériens.

Formation

Secteur privé:

différentes écoles de pilotage offrent des cours dans la région de Montréal.

Secteur public:

Le CEGEP de Chicoutimi offre une formation d'une durée de trois ans (www.cegep-chicoutimi.qc.ca).

Secouriste bénévole

Ambulance St-Jean

550 rue Sherbrooke Ouest,
Bureau 2050
Montréal (Québec) H3A 1B9
info@qc.sja.ca

☎ : 514-842-4801
Fax: 514-842-4807

Chauffeur d'autobus (Société de transport de Montréal)

STM

Place Bonaventure
800, rue de la Gauchetière Ouest
bureau 8700
Montréal (Québec) H5A 1J6
www.stm.info sous la rubrique « Emploi »

Exigences: DES (5^e secondaire ou équivalence). Permis de conduire classe 5 valide au Québec depuis cinq ans, dossier de conduite comptant moins de trois points d'inaptitude, aucune suspension ou révocation de permis, communication facile en français, accepter des horaires brisés.

Formation obligatoire: entre 1 000\$ et 2 400\$ non remboursable pour les détenteurs de classe 5 seulement

La STM offre régulièrement de nouvelles opportunités d'emploi. Pour accéder à la liste des emplois disponibles actuellement et pour vous inscrire, consulter le site internet.

Des emplois nécessitant un DES peuvent être disponibles à la fonction publique :

Municipale

<http://villemontreal.qc.ca>
Rubrique Accès Montréal

Provinciale

Gouvernement du Québec
www.tresor.gouv.qc.ca
Rubrique Ressources humaines

Fédérale

www.emplois.gc.ca

Occupations diverses

Inspecteur de douane (douanier)

Recrutement

Commission de la fonction publique

Site internet: www.psc-cfp.gc.ca

☎ : 1-800-571-7150

Service téléphonique: 8 h à 20 h du lundi au vendredi

Exigences: détenir un DEC en techniques administratives, policières, en droit, en criminologie, en psychologie ou en administration. Il est nécessaire d'avoir une expérience approfondie avec le public (entrevues, enquêtes, gestion). Être bilingue et détenir un permis de conduire. Expérience sur le marché du travail (travail régulier ou travail d'été).

Une formation rémunérée est donnée au Collège des douanes et de l'Accise à Rigaud. Des examens de sélection sont administrés tout au cours de la formation.

Policier fédéral (Gendarmerie Royale du Canada)

(Hommes - Femmes)

Gendarmerie Royale du Canada - Bureau de recrutement

4225, boul. Dorchester Ouest

Westmount (Québec) H3Z 1V5

www.rcmp-grc.gc.ca

☎ : (514) 939-8300

Fax: (514) 283-2169

Sur rendez-vous seulement

1-800-771-5401

Exigences:

- être citoyen canadien
- avoir une bonne réputation
- parler couramment l'une des deux langues officielles du Canada
- être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent
- permis de conduire sans restriction
- avoir 19 ans au moment de l'engagement
- satisfaire aux exigences physiques et médicales de la GRC
- être prêt à se réinstaller n'importe où au Canada

Note: Des séances d'information sont offertes.

Policier patrouilleur (Sûreté du Québec)

(Hommes - Femmes)

Sûreté du Québec - Service du recrutement policier

1, boul. de Mortagne,

bureau 100

Boucherville, Qc J4B 5K5

www.surete.qc.ca

☎ : (450) 641-8751

Exigences: DEC en techniques policières et réussir l'École nationale de police du Québec.

**Services
communautaires
et
gouvernementaux**

Répertoire des services gouvernementaux et communautaires

Les centres de main-d'œuvre provinciaux ou fédéraux s'adressent aux travailleurs et aux finissants des écoles, pour des références d'emplois pouvant répondre à leur préparation, à leurs goûts et à leurs ambitions. Une attention particulière est accordée aux jeunes qui s'y présentent pour la première fois. La liste des centres apparaît ci-après.

Note: Pour tout renseignement complémentaire, consultez le Service d'orientation de votre école.

Bureau de Consultation Jeunesse Inc. (BCJ)

www.bcj14-25.org

Casier postal 97554,
Verdun (QC) H4G 3M6
9 h 30 - 18 h (lundi - vendredi)

☎: 514 270-9760

Carrefour jeunesse-emploi

www.cjereseau.org

On y retrouve des services gratuits liés à l'employabilité pour les 16-35 ans. Pour connaître où est situé le cje de ton quartier, consulte le site internet.

Carrefour de lutte au décrochage scolaire

www.clds.qc.ca

☎: 514-286-2346 poste 202

Heures d'ouverture:

9 h à 17 h (sur rendez-vous)

Lieu de référence pour les parents, les enseignants, les intervenants et les jeunes qui ne veulent plus continuer leurs études secondaires ou qui ont décroché de l'école.

Placement étudiant du Québec

www.emploietaudiant.qc.ca

Montréal et les environs

Emploi d'été:

☎: 1-800-463-2355

conditions: avoir 14 ans au 30 juin, être étudiant, (à temps plein ou à temps partiel) ou avoir terminé la 3^e secondaire.

Fonction publique du Québec:

pour occuper un emploi d'été dans un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec, il faut avoir au moins 16 ans au 30 juin ou avoir terminé une 5^e secondaire, et il faut être inscrit ou inscrite aux études à temps plein durant au moins un des deux dernières trimestres (automne ou hiver).

Jeunesse Canada Monde

www.cwy-jcm.org

2330, Notre-Dame Ouest
3^e étage
Montréal H3J 1N4

☎: 514-931-3526

Programme d'échange international de jeunes de 17 à 24 ans.

Emploi-Québec Direction régionale de Montréal

www.emploiquebec.net

Pour connaître le centre local d'emploi (CLE) de votre quartier, contacter le service d'information aux individus au 1-888-367-5647

Offices gouvernementaux du Québec

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

1, Complexe Desjardins
C. P. 3, Tour Sud 31^e étage
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1H1

☎: 514-906-3000

8 h 30 à 16 h 30

Commission des normes du travail

500, boul. René-Lévesque Ouest
26^e étage
Montréal H2Z 2A5

☎: 514-873-4947

1-800-567-4947

8 h à 17 h info téléphonique

8 h 30 à 16 h 30 bureau ouvert

Services Québec

Pour toute information gouvernementale
800, boul. de Maisonneuve Est
R.C.2
Montréal H2L 4L8

☎: 514 644-4545

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

600, rue Fullum
10^e étage
Montréal H2K 4L1

☎: 514-873-4630

www.mels.gouv.qc.ca

Office franco-québécois pour la jeunesse

11, boul. René-Lévesque E.
Bureau 100
Montréal H2X 3Z6

☎: 514-873-4255

1-800-465-4255

www.ofqj.org

Au bas de l'échelle www.aubasdelechelle.ca

☎: 514-270-7878

Heures d'ouverture:

Lundi: 13 h 30 à 20 h

Mardi: 13 h 30 à 17 h

Jeudi: 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Assistance pour problèmes relatifs au travail, aux travailleurs et travailleuses non syndiqué(e)s

SITES INTERNET ASSOCIÉS AU MONDE SCOLAIRE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Formation professionnelle et technique

www.reperes.qc.ca
www.csdm.qc.ca
www.inforoutefpt.org
www.clicfp.qc.ca

Formation et emploi

www.reperes.qc.ca
www.sram.qc.ca
www.jobboom.com
www.monemploi.com
www.emploi.qc.ca
www.rhdcc.gc.ca/fr/accueil.shtml
www.emploiquebec.net

Emplois étudiants, programmes pour les jeunes et financement

Aide financière aux études, Gouvernement
du Québec: www.afe.gouv.qc.ca
Bourses disponibles à divers niveaux
d'enseignement: www.boursetudes.com
Carrefours Jeunesse Emploi:
www.cjereseau.org
www.emploietudiant.qc.ca
www.jeunesse.qc.ca
www.cibletudes.ca

Employeurs

Fonction publique du Québec:
www.tresor.gouv.qc.ca
Fonction publique du Canada:
www.rhdsc.gc.ca
Gendarmerie royale: www.rcmp-grc.gc.ca
Ville de Montréal: <http://villemontreal.qc.ca>
Société de transport métropolitain:
www.stm.info

DOCUMENTS À CONSULTER

Vivre le succès: la formation professionnelle.

À l'éducation des adultes tout un monde vous attend!

(Document conjoint des Réseaux de la formation professionnelle et de la
formation générale des adultes)

Guide pratique des études collégiales au Québec, 2008, SRAM.

Guide pratique des études universitaires au Québec, 2008, SRAM.

Réponses aux questions les plus fréquentes

1. Mon enfant a échoué à un ou des cours. Que peut-il faire ?

Au 2^e cycle du secondaire, il peut s'inscrire à un ou des cours d'été dans cette matière. Advenant plusieurs matières en échec, l'élève peut également se présenter aux examens de reprise de ces matières.

2. Mon enfant a dû s'abstenir pendant la période d'examen. Est-ce qu'il sera pénalisé ?

Non, si l'absence est motivée par un papier officiel tel un certificat médical.

3. Mon enfant a des difficultés d'ordre personnel, peut-il obtenir de l'aide dans une école secondaire ?

Oui, dans les écoles secondaires se retrouvent des services éducatifs complémentaires (la psychoéducation, l'orientation, la psychologie, l'éducation spécialisée, etc.) De plus, par l'intermédiaire du Centre de Santé et des Services Sociaux situé dans le même secteur que l'école, d'autres services sont disponibles sur demande : travail social, soins de santé, etc.

4. Puis-je inscrire mon enfant dans une école secondaire anglophone ?

Les parents peuvent inscrire leur enfant au secteur anglophone seulement si un ou deux parents ont eux-mêmes étudié dans cette langue pendant leur cours secondaire au Québec.

5. Nous demeurons sur le territoire de la CSDM. Est-ce vrai que je peux choisir l'école de mon choix pour mon enfant ?

Voir page 2.

6. Mon adolescent ira au CEGEP l'an prochain. Est-ce que cela coûte de l'argent ?

La scolarité dans les collèges publics est gratuite. Cependant, il faut prévoir des frais d'inscription (variables selon le CEGEP) et un montant pour l'achat des livres ou des notes de cours.

7. Puis-je avoir droit aux prêts et bourses en formation professionnelle ?

Oui. Certaines conditions s'appliquent.

8. J'ai réussi mon cours de math 416 et j'ai besoin de mathématique 436. Puis-je faire un cours d'été ?

Les cours dispensés par la Commission scolaire sont de trop courte durée pour suivre un cours entièrement nouveau et exigeant, ils servent à récupérer une matière déjà suivie. Toutefois, si tu as besoin de ce cours et crois être capable de le réussir, l'éducation des adultes (voir critères d'admission p. 49) peut être une solution. Il existe aussi d'autres avenues que le conseiller en orientation pourra te suggérer.

9. Est-ce que s'inscrire à l'école Eulalie-Durocher ou à l'école Marie-Anne peut permettre d'aller plus rapidement et de faire deux années en une ?

Ces écoles fonctionnent sur deux semestres. Il est faux de penser qu'on peut faire deux années en une même si on peut faire deux niveaux scolaires d'une même matière en une seule année. On ne pourrait faire sa 4^e et sa 5^e année secondaire en un an car il manquerait un certain nombre d'unités pour satisfaire aux exigences de certification du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

10. Puis-je aller à l'université après une technique collégiale ?

Oui, à condition de respecter les préalables du programme universitaire choisi.

11. Que dois-je faire s'il me manque un préalable dans un programme collégial ?

Après avoir vérifié la pertinence de ce préalable manquant, il est possible de le compléter en suivant un cours de mise à niveau en Accueil et Intégration au collégial. Tu peux aussi le compléter aux écoles secondaires Marie-Anne ou Eulalie-Durocher (p.38) ou à l'éducation des adultes (voir critère p.49).

12. Ai-je absolument besoin de mes mathématiques 436 pour aller au CEGEP ?

Non, il suffit de respecter les conditions d'entrée du collégial (DES) (voir page 6). Il faut vérifier les préalables du programme choisi (voir p.51).

13. Pourquoi la note sur le relevé du Ministère n'est pas toujours la même que sur le bulletin ?

Le Ministère produit un relevé de notes pour les élèves de la quatrième et cinquième secondaire. Le résultat définitif de l'élève apparaît sur ce relevé de notes. Ce résultat risque de différer de la note apparaissant sur le bulletin final de l'école. Le Ministère peut ajuster, à la hausse ou à la baisse, le résultat de l'année (sommaire des notes avant l'examen final).

14. Est-ce qu'on peut aller au CEGEP après un diplôme d'études professionnelles ? (DEP)

Oui, s'il existe un parcours de continuité de formation (DEP-DEC) (voir p. 41). Sinon, il faut répondre aux exigences du collégial (DES) (voir p. 6) et aux préalables du programme choisi (voir p. 51).

Tu te poses des questions ?

Consulte
ton conseiller d'orientation,
ton enseignant en Éducation
au choix de carrière (ECC)
ou celui en Projet personnel
d'orientation (PPO)

Publié par la Commission scolaire de Montréal — 070238

